

Des nouvelles tous les jours

journallehavre.ca

Un stagiaire mexicain chez Merinov P4

La maison des artistes et artisans rouvre ses portes P6



PHOTO TC MEDIA - KIM POIRIER

Caroll Gagnon
Épilation permanente à la lumière pulsée

Bikini brésilien SPÉCIAL

~~155,00\$~~ **125,00\$**
par traitements

5, Alex-Marc-Antoine
Ste-Thérèse-de-Gaspé
418 385-1544

* PLUS CONFORTABLE QUE LE LAZER



tc • MEDIA

Le Havre

8 234 exemplaires
38e année | N°30 | 16 pages
Le mercredi 11 février 2015

**POUR une
publicité
EFFICACE**

**CONTACTEZ VOTRE
CONSEILLER EN
SOLUTIONS MÉDIAS**

**PIERRE-PHILIPPE
ALLARD**
AU
418 616-0491
pierrephilippe.allard@tc.tc



Le Havre
tc • MEDIA

GRÉGORY CHARLES À CHANDLER

Un homme au talent exceptionnel



PAGE 5

PHOTO TC MEDIA - COSMOS IMAGE

SERVICES ESTHÉTIQUES



Nous sommes fières de vous offrir nos **services de soins esthétiques** dans notre espace spécialement aménagé pour vous.

NOS SOINS OFFERTS*

- :: Soin du visage
- :: Maquillage
- :: Manucure
- :: Extension de cils (Misencil)
- :: Comptoir à sourcils
- :: Épilation
- :: Soins et hygiène des pieds
- :: Drainage lymphatique
- :: Spécialiste en fragrances
- :: Massothérapie
- :: Pose d'ongles en gel, poudre et résine

NOTRE ÉQUIPE PROFESSIONNELLE

- :: **CLAUDE**, chef cosméticienne, spécialiste en pose d'ongles et extension de cils
- :: **ISABELLE**, spécialiste en esthétique, massothérapie et thalassothérapie
- :: **JOSÉE**, spécialiste en esthétique, électrolyse et maquilleuse professionnelle
- :: **SYLVIE**, spécialiste en soins et hygiène des pieds
- :: **LINE**, spécialiste en fragrances

* Sur rendez-vous seulement. Contactez-nous pour connaître nos prix compétitifs!



SONNIE ALBERT-GIROUX

503, rue Daigneault, Chandler
418 689-1503

HEURES D'OUVERTURE
LUNDI AU MERCREDI 9H À 18H
JEUDI ET VENDREDI 9H À 21H
SAMEDI 9H À 17H
DIMANCHE 10H À 17H

Sur présentation de ce coupon, obtenez

15%

de rabais sur un
soin esthétique
de votre choix.*

Valide jusqu'au
15 mars 2015.



* Sur rendez-vous seulement. L'offre ne peut être jumelée avec aucune autre promotion et est exclusive au Familiprix Sonnie Albert-Giroux de Chandler. Limite d'un coupon par personne. Détails en succursales.



FAM25100150375

Une autre attaque du gouvernement envers les régions

A.L. Le député de Bonaventure, Sylvain Roy, dénonce l'abolition du Fonds de soutien aux territoires en difficulté (FSTD). Il demande au ministre des Affaires municipales, Pierre Moreau, de revenir sur sa décision, qui constitue une nouvelle attaque contre le développement des régions.

« Dans toutes nos régions, le saccage libéral se poursuit; une fois de plus, personne ne sera épargné. Après avoir coupé les ressources et les outils de développement des régions, notamment les centres locaux de développement et les conférences régionales des élus, et avoir imposé des compressions de 300 millions au monde municipal, le gouvernement continue d'asphyxier nos régions. Le jour même où le Conseil du patronat du Québec (CPQ) s'excuse pour avoir proposé de relocaliser les familles des régions dévitalisées vers les grands centres, on apprend que le ministre coupe un fonds de 53 millions destiné aux villages en difficulté. Décidément, les libéraux n'ont aucune vision de l'occupation de notre territoire. Ces municipalités ont besoin de soutien et d'un plan structurant pour maximiser leur développement », a déclaré Sylvain Roy.

Pourtant, lors d'une rencontre avec les préfets de la Gaspésie, vendredi dernier, Pierre Moreau avait rejeté



Sylvain Roy soutient que l'abolition du Fonds de soutien aux territoires en difficulté (FSTD) constitue une nouvelle attaque contre le développement des régions. (PHOTO TC MEDIA - GRACIEUSETÉ)

la proposition du CPQ, qui suggérait d'utiliser des sommes du FSTD pour aider les gens à quitter les régions. Le ministre soutenait que cette idée n'avait aucun sens et que le gouvernement devait, au contraire, aider les gens à s'établir en région.

« Qui le ministre essayait-il de convaincre, vendredi dernier? Comment a-t-il pu rejeter la proposition du CPQ, alors qu'il faisait encore pire en abolissant totalement le FSTD, le principal outil pour aider

les municipalités les plus vulnérables? Visiblement, il parle des deux côtés de la bouche! C'est un triste jour pour le

Québec. Le gouvernement doit reculer; cette mesure est insensée », a conclu le député de Bonaventure.



Fred la marmotte

C'est à Val-D'Espoir que la marmotte officielle du Québec a annoncé le 2 février que le printemps serait tardif. Tout le gratin politique s'était déplacé afin d'entendre la prédiction du rongeur. La fête a commencé vers 5 h 30, mais une température avoisinant les -35 °C a incité beaucoup de gens à se présenter à la dernière minute, vers 7 h. Lors de la sortie de Fred de

sa cabane, environ 200 personnes s'étaient massées devant l'église afin d'entendre les discours des personnes présentes. Roberto Blondin, l'organisateur de l'évènement, semblait content du verdict de Fred : « Pour tout le Québec, les skieurs, les raquetteurs, les motoneigistes, tout le monde va pouvoir en profiter [du printemps tardif] ». (C.M.) PHOTO TC MEDIA - CAMILLE MARCOTTE

ROULEZ SANS COMPTER

avec
MAZDA GASPÉ
et
MAZDA ILLIMITÉ!

1 AN DE CARBURANT À GAGNER!

Mazda ILLIMITÉE

Pour participer 3 ÉTAPES simples à suivre.

- 1.** Découper le coupon de participation suivant.
- 2.** Se rendre chez Mazda Gaspé, 165A, boulevard Gaspé
- 3.** Faire un essai routier.

GRAND JEU
ROULEZ SANS COMPTER

Nom: _____

Adresse: _____

E-mail: _____

Numéro de tél.: _____

165A, boul. Gaspé, Gaspé
Sans frais : 1 877 360-1388
Magasinez dans le confort
de votre foyer 24h/24h
www.mazdagaspe.com

VROUM-VROUM
www.facebook.com/mazdagaspe

Jean Perron: entre Israël et la Gaspésie

ENTRAÎNEUR. Même si son dernier séjour dans la Ligue nationale remonte à plus de 25 ans, l'ex-entraîneur du Canadien de Montréal, Jean Perron, n'a jamais été aussi occupé.

PATRICK TRUDEAU

Entraîneur de l'équipe nationale d'Israël, collaborateur pour différents médias, impliqué dans une compagnie de transport, voilà ce qui meuble aujourd'hui le quotidien de celui qui a remporté la Coupe Stanley avec le Tricolore, en 1986.

De passage au Manoir des Sables récemment, à titre d'invité spécial du Tournoi de golf de la CCI Magog-Orford, Perron a démontré qu'il avait toujours sa fougue des beaux jours et la langue bien affûtée. «On m'a récemment offert de diriger les Prédateurs de Laval (dans la Ligue nord-américaine), mais j'ai répondu au propriétaire (Lucien Paquette) que je n'avais pas la disponibilité pour me lancer dans une telle aventure. Ce poste, c'est pratiquement un emploi à temps plein», a-t-il lancé.

Il faut dire que l'homme de hockey a élu domicile à Chandler, il y a un an, et qu'il vient d'entamer ce qu'il appelle une semi-retraite. «Je viens une semaine par mois à Montréal et en

région, afin de m'occuper de mes chroniques dans les médias et autres intérêts d'affaires. Les trois autres semaines, je les passe en Gaspésie. Et aujourd'hui, avec la technologie, c'est très facile de collaborer à distance», explique celui qui aura 68 ans en octobre prochain.

Impliqué au sein du programme de hockey d'Israël depuis dix ans, Jean Perron compte bien poursuivre sa collaboration avec cette nation, davantage réputée pour son histoire sainte que ses prouesses au hockey. «Je vais aux Championnats du monde tous les ans avec Israël, fait-il remarquer. Cinq de mes anciens joueurs ont même atteint différents circuits professionnels. Il y a des jeunes qui sont très bons là-bas. C'est par contre difficile de développer beaucoup de monde quand on a juste un aréna et demi», a-t-il conclu.



Entre sa nouvelle vie en Gaspésie et ses collaborations avec les divers médias, Jean Perron se fait un devoir de participer à quelques tournois de golf caritatifs. PHOTO TC MEDIA - PATRICK TRUDEAU



Louise Francoeur, cellule interculturelle; Laurent Girault, Merinov; Francisco Javier Pérez Ramirez; Lucie d'Amours, Isabelle Vilchenon et Igor Urban, Cégep de la Gaspésie et des Îles.

Un stagiaire mexicain chez Merinov

Le Cégep de la Gaspésie et des Îles accueille M. Francisco Javier Pérez Ramirez, étudiant de l'Université technologique de Queretaro en ingénierie des processus et des opérations industrielles, pour un stage de trois mois au Centre de transfert de technologie (CCTT) des pêches Merinov.

Monsieur Pérez Ramirez participera, entre autres, à la réalisation d'un

projet d'immobilisation dans le cadre d'une recherche concernant la transformation des algues.

Le Cégep de la Gaspésie et des Îles est impliqué dans un groupe de travail Québec-Mexique par le biais d'un projet octroyé par le Ministère des Relations internationales et de la Francophonie. Cette participation permet de créer des liens et de concrétiser le développement de programmes spécifiques en coopération éducative, scientifique et technique.

D'ailleurs, l'accueil de ce stagiaire de l'Université technologique de Queretaro (UTEQ) se réalise dans le cadre de l'accord de coopération survenue entre les deux institutions en décembre 2012.

Soulignons qu'à l'automne, toujours en lien avec cette entente, un enseignant en Maintenance industrielle de l'UTEQ, M. José de Jesús Alegría Cerda, a réalisé un stage de recherche au TechnoCentre éolien.

Source : Cégep de la Gaspésie et des Îles

Les Amputés de guerre

JAMAIS PLUS LA GUERRE!

Dans les films hollywoodiens, la guerre est dépeinte sous des couleurs attrayantes.

Notre série vidéo **JAMAIS PLUS LA GUERRE!** présente, de son côté, des comptes rendus véridiques des batailles.

Les Vainqueurs (enfants amputés) perpétuent l'héritage des Amputés de guerre.

JAMAIS PLUS LA GUERRE! et ses horreurs.

Vous pouvez emprunter gratuitement les productions vidéo de l'Association ou les acheter au prix coûtant. Pour consulter la liste des documents vidéo de notre série **JAMAIS PLUS LA GUERRE!**, vous pouvez visiter le site Web de l'Association, au www.amputesdeguerre.ca, ou commander un dépliant aux numéros suivants : Montréal : tél. : (514) 398-0759 Téléc. : (514) 398-0699 «ACCÈSFACILE!» : tél. : 1-800-250-3030 Téléc. : 1-800-219-8988



Numéro d'enregistrement d'organisme de charité : 13196 9628 RR0001



Le Havre

418 616-0491

Pierre-Philippe Allard
Conseiller en solutions médias

pierrephilippe.allard@tc.tc



Le Havre

418 392-3080

Alain Lavoie
Directeur de l'information

alain.lavoie@tc.tc



Gregory Charles, un homme au talent exceptionnel

C'est devant une salle comble que l'artiste de réputation internationale s'est produit à Chandler le 3 février dernier. Avec son piano et les gens de l'assistance pour l'accompagner dans ses chansons, il a livré une performance qui aura fait remonter bien des souvenirs pour plusieurs.

KIM POIRIER

Musicien, chanteur, auteur-compositeur, animateur, comédien, directeur artistique, professeur, chef de chœur, producteur, entrepreneur, Gregory Charles célèbre cette année ses 25 ans de carrière. Malgré son immense popularité au Québec et ailleurs dans le monde, il

a choisi de se produire cette année pour la toute première fois à Chandler. «C'est très rare que des artistes d'une telle renommée viennent ici. Après avoir fait le Centre Bell, ils reviennent rarement en région», a affirmé Louise Meunier, directrice de Sapinart. «En plus, il a été super généreux avec son public : 2 h 15 de spectacle sans entracte, c'est un cadeau qu'il a fait aux gens d'ici», a-t-elle poursuivi.

Ayant pour titre «Ma mère chantait toujours», le spectacle a fait vivre diverses émotions à ses spectateurs, qui ont chantonné la majorité de la soirée. Né vers la fin des années '60, le chanteur a présenté des chansons qu'il avait entendu chanter par sa mère alors qu'il était tout petit. «Ma mère chantait et jouait de la musique tout le temps»,

évoque-t-il. En effet, c'est à celle-ci que Charles doit son amour de la musique et sa connaissance des chansons. Passant par Diane Dufresne, Gilbert Bécaud, Édith Piaf, Serge Lama, Charles Aznavour et bien d'autres, il a livré une performance diversifiée et reconfortante, qui aurait pu durer toute la nuit si l'on se fie à l'ampleur de son répertoire. À tout cela s'ajoutait un discours tantôt drôle, tantôt sérieux et empli d'émotions.

Si l'intention de Gregory Charles est de se rapprocher des gens, il aura certainement réussi son coup à Chandler, où il a reçu un accueil sans pareil dès son entrée sur scène, une ovation debout en milieu de spectacle après avoir chanté avec beaucoup d'intensité et d'émotion Le Parc Belmont de Diane Dufresne, en hommage à sa mère, puis une autre ovation à la fin du spectacle.



Le spectacle Cr!ons a été présenté en grande pompe le 17 janvier dernier à New Richmond. PHOTO GRACIEUSETÉ-RENÉ FAULKNER

L'album Cr!ons de Philippe Garon est maintenant disponible

D. F. - L'artiste multidisciplinaire gaspésien, Philippe Garon vient tout juste d'accoucher de l'album « Cr!ons » tiré du projet du même nom.

Cet album fait suite à au spectacle joué présenté devant 132 personnes à New Richmond, mis en scène par Michel Faubert des Charbonniers de l'Enfer.

Qu'est-ce que Cr!ons?

Le projet Cr!ons se veut multiplanteformes puisqu'il a été monté en format cabaret, enregistré en studio et fera aussi l'objet d'un recueil qui devrait paraître d'ici la fin du mois d'avril. Philippe Garon, qui signe tous les textes et les mélodies, s'est entouré d'une solide équipe de collaborateurs gaspésiens pour les arrangements et l'enregistrement de l'album. On y retrouve Guillaume Arsenaault, Éric Dion qui est sorti de son shed, Richard Dunn, Francis Faubert et Myëlle qui ont tous apporté leur touche personnelle. L'album a aussi une touche Haute-Gaspésienne puisqu'on y retrouve Louise Lafond, Julie Fournier, Stéphanie Greffard, Annie Arsenaault, André DeRoy et Nadia Pelletier aux chœurs.

Le projet Cr!ons est né suite à une résidence d'auteur qu'a suivi Philippe Garon au Nouveau-Brunswick. «C'était peu de temps après le printemps érable. Nous étions encore dans un état d'indignation collective que j'ai voulu transformer en force constructive. Bien que je n'offre pas de solutions toutes faites, j'apporte quand même quelques pistes de réflexion qui résident notamment dans la force de la collaboration, d'où l'utilisation de la première personne du pluriel dans le titre du projet.»

L'album compte onze chansons en plus d'une pièce instrumentale. Il est disponible actuellement en support numérique sur iTunes et à la Maison de la Culture de Sainte-Anne-des-Monts.



Musicien, professeur, chef de chœur, entrepreneur, etc, Gregory Charles célèbre ses 25 ans de carrière. PHOTO TC MEDIA - KIM POIRIER

JOURNALISTES-PIGISTES

Vous avez quelques heures de libre et un goût marqué pour le monde journalistique.

TC Media est à la recherche de journalistes-pigistes pour son journal Le Havre, de Chandler.

Si le défi vous intéresse, veuillez faire parvenir vos coordonnées par courriel à :

can.redaction@tc.tc



Le Havre

La maison des artisans et artistes rouvre ses portes

C'est le 5 février dernier que la maison des artisans et artistes de la MRC Rocher-Percé, rouvrait officiellement ses portes à la population, après un repos bien mérité en janvier.

KIM POIRIER

Depuis bientôt deux ans, le regroupement des artisans et artistes de la MRC Rocher-Percé, comptant tout près de 80 membres, a pignon sur rue dans un superbe édifice à Chandler. Majoritairement tenu par un groupe de bénévoles passionnés, l'atelier d'art s'inscrit dans le projet du circuit des

bâtisseurs de la Ville de Chandler, qui vise à offrir une expérience unique aux croisiéristes internationaux.

En effet, « avec l'achalandage engendré par la passerelle et la piste cyclable, en plus du CTMA, l'atelier est très visité pendant la saison estivale », note Carole Cloutier, l'une des administratrices du regroupement. « Ce que nous aimerions, c'est que les gens de la place viennent nous visiter en plus grand nombre. Certains ne connaissent même pas l'existence de ce magnifique bâtiment, et c'est bien dommage », poursuit-elle.

L'atelier d'art offre notamment peintures sur toiles, coussins et autres

médiums, bijoux, vitraux, sculptures, céramiques, œuvres à partir de produits de la mer, le tout confectionné à la main par des artistes et artisans locaux. Depuis peu, des chandails à l'effigie du 100^e anniversaire de la Ville de Chandler, qui sera célébré en 2016, y sont également disponibles.

Située au 100 rue McGrath sud à Chandler, la maison des artisans et artistes sera ouverte tout le mois de février, les jeudis, vendredis, samedis et dimanches de 13 h à 16 h. Qui sait, les visiteurs y trouveront peut-être même un cadeau de choix pour la Saint-Valentin, qui arrive à grands pas!

Municipalités : prendre le virage Facebook

LES VILLES DE LA GASPÉSIE SUR LE RÉSEAU SOCIAL

À la suite de plusieurs autres villes de la Gaspésie, Gaspé a décidé d'ouvrir une page Facebook afin de communiquer avec ses citoyens. La page servira de vitrine pour les activités de la Ville, mais également d'outil de diffusion des communiqués émis, des ordres du jour des séances du conseil municipal et d'autres informations utiles concernant les différents services de la Ville de Gaspé.

CAMILLE MARCOTTE
gas.redaction@tc.tc

Parmi les municipalités qui possèdent une page sur le réseau social se retrouve, parmi d'autres, les villes de Carleton-sur-mer, Grande-Vallée, New Richmond, Cloridorme, Grande-Rivière, Chandler et Bonaventure. La plupart de ces villes utilisent cette plateforme afin de communiquer avec

leurs citoyens les événements qui se tiennent dans leur communauté.

Les villes sur Facebook en chiffres

En chiffres, les villes ont des proportions de leur population branchées sur Facebook très variées. Le Canton de Cloridorme, qui a une population d'environ 700 personnes, a plus de 1 300 mentions « J'aime » sur sa page, alors que certaines villes ne rejoignent qu'au mieux un dixième de leur population.

« Ce virage vers les médias sociaux est devenu nécessaire afin de rejoindre le maximum de citoyens, surtout les plus jeunes, qui s'informent de plus en plus via ces types de médias. » a souligné le maire de Gaspé, Daniel Côté. Selon le CEFRIQ, les médias sociaux sont utilisés par plus de 85% des internautes québécois, ce qui représente près de 75% de la population québécoise.

Argents disponibles

Le compte à rebours est commencé pour les programmes Développement loisir et sport, Intégration loisir et Soutien à la formation 2014-2015. En effet, vous avez jusqu'au 1er mars 2015 pour déposer une demande d'aide financière pour un projet se déroulant avant le 30 juin 2015. Vous devez remplir le formulaire de demande sur le site Internet de l'URLS GÎM, dans la section Aide financière, au www.urlsgim.com. Le programme Développement loisir et sport favorise la réalisation de projets ayant un impact sur différents indicateurs d'accessibilité au loisir et au sport tel que : le niveau d'encadrement et d'ani-

mation, la diversité de l'offre en loisir et en sport, l'intégration de clientèles habituellement absentes de ce type d'activités ainsi que la promotion de la pratique du loisir et du sport. Le programme Intégration loisir a pour objectif de faciliter l'intégration et la participation des personnes handicapées dans sa communauté par la pratique d'activité de loisir et sport. Le programme Soutien à la formation soutient financièrement la formation et le perfectionnement des personnes-ressources en loisir et en sport. Si vous désirez davantage d'information sur ces programmes, n'hésitez pas à contacter l'URLS GÎM.



L'atelier d'art offre peintures sur toiles, coussins et autres médiums, bijoux, vitraux, sculptures, etc., le tout confectionné à la main par des artistes et artisans locaux.
PHOTO TC MEDIA - KIM POIRIER



AVIS PUBLIC

VENTE D'IMMEUBLES POUR DÉFAUT DE PAIEMENT DE TAXES



PUBLIC NOTICE

SALE FOR TAXES

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné par la soussignée greffière de la Ville de Percé qu'en vertu d'une résolution adoptée par le conseil municipal lors de la séance ordinaire tenue le 3 février 2015 les immeubles ci-après désignés seront vendus à l'enchère publique à la salle municipale de l'hôtel de ville, lieu ordinaire des séances du conseil, 137, route 132 Ouest, Percé, le **MERCREDI, HUITIÈME JOUR D'AVRIL 2015, à DIX (10) heures**, pour satisfaire au paiement des taxes municipales et scolaires, avec intérêts plus les frais encourus ou à être encourus, à moins que ces taxes, intérêts et frais ne soient payés avant la vente.

Ces immeubles seront vendus avec bâtisses construites s'il y a lieu, circonstances et dépendances, sujets à toutes les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes pouvant les affecter.

Le prix d'adjudication de chacun de ces immeubles sera payable immédiatement, soit en monnaie légale du Canada ou par chèque visé.

Les immeubles seront vendus sujets au droit de retrait d'un (1) an.

DONNÉ À PERCÉ, CE 4^e JOUR DE FÉVRIER 2015.

**Gemma Vibert,
Greffière**

SECTEUR PERCÉ

- Matricule 1871-77-3040

CARON, Alfred (succession d'Alfred CARON), Cap d'Espoir (Québec) GOC 1G0

Un immeuble sans numérotation civique situé en front sur la route Lemieux, secteur Anse-à-Beaufils, ville de Percé (Québec), GOC 2L0, connu comme étant une **partie de la subdivision CINQ, du lot DEUX CENT SOIXANTE-DIX (partie 270-5)**, cadastre officiel du Canton de Percé, circonscription foncière de Gaspé, mesurant en largeur deux mètres et quarante-quatre centimètres (2,44m), soit dans sa ligne « est », le long de la route Lemieux, neuf mètres et quatorze centimètres (9,14m) et, en profondeur, dans sa ligne « nord-est », approximativement quatre cent quatre-vingt-huit mètres et quatre-vingt-neuf centimètres (488,89m) et dans sa ligne « sud-ouest », approximativement quatre cent quatre-vingt-cinq mètres et soixante-douze centimètres (485,72m); et borné comme suit :-

Vers le Nord-Ouest: par la rivière de l'Anse-à-Beaufils;

Vers le Nord-Est: par une partie du lot 270-6;

Vers l'Est: par une autre partie du lot 270-5, étant l'emprise de la route Lemieux;

Vers le Sud-Ouest: par une partie du lot 267-1 et par le lot 268-2;

NON BÂTIE.

Superficie : Cette parcelle de terrain possède une superficie approximative de mille cent quatre-vingt-neuf mètres carrés et cinquante-neuf centièmes (1 189,59 m.c.).

Sujet ledit immeuble aux servitudes existantes, le cas échéant.

TAXES MUNICIPALES	3,57 \$
TAXES SCOLAIRES	0,90 \$
TOTAL	4,47 \$

- Matricule 1978-07-4075

DESPRÉS, Ludger, 272, route 132 Est, Percé (Québec) GOC 2L0

Un immeuble situé au 272, route 132 Est, Percé, (Québec), GOC 2L0, connu comme étant la **subdivision SEIZE du lot SIX CENT TROIS (Lot 603-16)**, cadastre officiel du Canton de Percé, circonscription foncière de Gaspé.

AVEC LA MAISON y érigée, circonstances et dépendances.

SUJET ledit immeuble aux servitudes existantes et plus particulièrement à une servitude d'utilité publique et à une servitude d'approvisionnement en eau publiées au registre sous les numéros 39 506 et 12 268 201.

TAXES MUNICIPALES	3 491,53 \$
TAXES SCOLAIRES	2 491,49 \$
TOTAL	5 983,02 \$

- Matricule 2277-06-1050

DESPRÉS, Ludger et LABRECQUE, Denise, 272, route 132 Est, Percé (Québec) GOC 2L0

Un immeuble situé au 112, route 132 Est, secteur de Cannes-des-Roches, en la ville de Percé (Québec), GOC 2L0, connu comme étant formé :

A. de la subdivision SEPT, du lot CINQ CENT SOIXANTE-SIX (Lot 566-7), cadastre officiel du Canton de Percé, circonscription foncière de Gaspé;

B. d'une partie de la subdivision CINQ, du lot CINQ CENT SOIXANTE SEPT (partie 567-5), cadastre officiel du Canton de Percé, circonscription foncière de Gaspé, de figure triangulaire, mesurant :-

Dans sa ligne Est, trente mètres et cinquante-deux centimètres (30,52m);

Dans sa ligne Sud, onze mètres et vingt-huit centimètres (11,28m);

Dans sa ligne Ouest, vingt-neuf mètres (29,00m);

Et bornée comme suit :

Vers l'Est et Vers le Sud: par la partie du lot 567-6 ci-après décrite;

Vers le Nord-Ouest: par une partie du lot 567-5, propriété de Bernard LABBÉ;

Superficie : Cette parcelle de terrain possède une superficie de cent soixante-trois mètres carrés et trois dixièmes (163,3 m.c.);

C. d'une partie de la subdivision SIX, du lot CINQ CENT SOIXANTE-SEPT (partie 567-6), cadastre officiel du Canton de Percé, circonscription foncière de Gaspé, de figure irrégulière, bornée et mesurant comme suit :-

Vers le Nord: par la partie du lot 567-5 ci-dessus décrite, mesurant le long de cette limite onze mètres et vingt-huit centimètres (11,28m);

Vers l'Ouest: par la partie du lot 567-5 ci-avant décrite, mesurant le long de cette limite trente mètres et cinquante-deux centimètres (30,52m);

Vers le Nord-Ouest: par une partie du lot 567-6 propriété de Bernard LABBÉ, mesurant le long de cette limite vingt mètres et quatre-vingts centimètres (20,80m);

Vers le Nord-Est: par la route des Failles (lot 1256), mesurant le long de cette limite cent vingt-huit mètres et vingt-trois centimètres (128,23 m);

Vers l'Est: par le lot 566-7, mesurant le long de cette limite quarante-neuf mètres et quatre-vingt-dix-neuf centimètres (49,99m);

Vers le Sud-Est: par le lot 567-7, mesurant le long de cette limite cent onze mètres et quarante centimètres (111,40 m);

Vers l'Ouest: par le lot 571-10, mesurant le long de cette limite cent quatre-vingt-huit mètres et soixante-sept centimètres (188,67m);

Superficie : Cette parcelle de terrain possède une superficie de douze mille six cent quatre mètres carrés et quatre dixièmes (12,604,4 m.c.).

D. de la subdivision DIX, du lot CINQ CENT SOIXANTE-ET-ONZE (Lot 571-10), cadastre officiel du Canton de Percé, circonscription foncière de Gaspé.

LE TOUT AVEC LA MAISON y érigée, circonstances et dépendances.

SUJET ledit immeuble aux servitudes existantes, le cas échéant.

TAXES MUNICIPALES	1 323,97 \$
TAXES SCOLAIRES	510,42 \$
TOTAL	1 834,39 \$

- Matricule 2278-00-9090

LABBÉ, Richard 4, rue des Peupliers, Percé (Québec) GOC 2L0

Un immeuble situé au 4, rue des Peupliers, secteur de Percé, Ville de Percé (Québec), GOC 2L0, étant formé de la **subdivision QUATRE du lot CINQ CENT SOIXANTE-CINQ (Lot 565-4)**, cadastre officiel du canton de Percé, circonscription foncière de Gaspé.

AVEC LA MAISON y érigée, circonstances et dépendances.

SUJET ledit immeuble aux servitudes existantes et plus spécialement à une servitude d'utilité publique publiée au registre sous le numéro 38342.

TAXES MUNICIPALES	1 987,91 \$
TAXES SCOLAIRES	301,47 \$
TOTAL	2 289,38 \$

- Matricule 2374-16-9020

GRANT THORNTON POIRIER LIMITED, syndic à l'actif de Marco AUBÉ, failli, 133, rue Prince William, suite 401, Saint-John (Nouveau Brunswick) E2L 2B5

Un immeuble sans numérotation civique situé en front sur la route d'Irlande, dans la ville de Percé, (Québec), GOC 2L0, connu comme étant formé :-

A. d'une partie du lot SIX CENT TRENTE-CINQ (partie 635), cadastre officiel du Canton de Percé, circonscription foncière de Gaspé, de figure irrégulière, mesurant et bornée comme suit :-

Vers le Nord: par le rang Ouest du chemin Percé, mesurant le long de cette limite approximativement cinquante-six mètres et vingt-et-un centimètres (56,21m);

Vers le Nord-Est: par une partie du lot 635, propriété de Diane DORION et Hugues TRUDEL, mesurant le long de cette limite approximativement deux mille trente-huit mètres et quarante-trois centimètres (2 038,43m);

Vers le Sud: par une autre partie du lot 635, étant l'emprise de la route d'Irlande, mesurant le long de cette limite un arc d'approximativement cinquante-deux mètres et vingt-huit centimètres (52,28m) suivant un rayon de cinq cent soixante-trois mètres et quatre-vingt-quatre centimètres (563,84m);

Vers le Sud-Ouest: par la partie du lot 636 ci-après décrite, mesurant le long de cette limite approximativement deux mille quarante-six mètres et quarante centièmes (2 046,40m);

NON BÂTIE.

Superficie : Cette parcelle possède une superficie de neuf hectares et six cent un millièmes (9,601 hectares).

B. d'une partie du lot SIX CENT TRENTE-SIX (partie 636), cadastre officiel du Canton de Percé, circonscription foncière de Gaspé, de figure irrégulière, bornée et mesurant comme suit :-

Vers le Nord: par le rang Ouest du chemin Percé, mesurant le long de cette limite approximativement quatre-vingt-cinq mètres et vingt-trois centimètres (85,23m);

Vers le Nord-Est: par la partie du lot 635 ci-avant décrite, mesurant le long de cette limite approximativement deux mille quarante-six mètres et quarante centièmes (2 046,40m);

Vers le Sud: par une autre partie du lot 636, étant l'emprise de la route d'Irlande, mesurant le long de cette limite un arc d'approximativement soixante-dix-sept mètres et vingt-sept centimètres (77,27m) suivant un rayon de cinq cent soixante-trois mètres et quatre-vingt-quatre centimètres (563,84m), et approximativement sept mètres et soixante-huit centimètres (7,68m);

Vers le Sud-Ouest: par une partie du lot 637, mesurant le long de cette limite approximativement deux mille quarante-sept mètres et six centimètres (2 047,06m);

NON BÂTIE.

Superficie : Cette parcelle de terrain possède une superficie de quatorze hectares et cinq cent quatre-vingt-quatorze millièmes (14,594 hectares).

SUJET ledit immeuble aux servitudes existantes et plus spécialement à une servitude de drainage au profit de la route d'Irlande publiée au registre sous les numéros 68 262, 72 460 et 80 467.

TAXES MUNICIPALES	1 989,86 \$
TAXES SCOLAIRES	242,72 \$
TOTAL	2 232,58 \$

- Matricule 2375-38-5005

3104-1601 Québec inc., 222, route des Failles, C. P. 450, Percé (Québec) GOC 2L0

Un immeuble situé au 222, route des Failles, secteur de Percé,

ville de Percé, (Québec), G0C 2L0, connu comme étant formé :-

A. de la **subdivision DEUX, du lot TROIS CENT QUATRE-VINGT-DIX-SEPT (Lot 397-2)**, cadastre officiel du Canton de Percé, circonscription foncière de Gaspé.

B. de la **subdivision CINQ, du lot TROIS CENT QUATRE-VINGT-DIX-SEPT (Lot 397-5)**, cadastre officiel du Canton de Percé, circonscription foncière de Gaspé.

C. de la **subdivision UN, du lot TROIS CENT QUATRE-VINGT-DIX-HUIT (Lot 398-1)**, cadastre officiel du Canton de Percé, circonscription foncière de Gaspé.

D. de la **subdivision DEUX, du lot TROIS CENT QUATRE-VINGT-DIX-HUIT (Lot 398-2)**, cadastre officiel du Canton de Percé, circonscription foncière de Gaspé.

E. de la **subdivision QUATRE, du lot TROIS CENT QUATRE-VINGT-DIX-HUIT (Lot 398-4)**, cadastre officiel du Canton de Percé, circonscription foncière de Gaspé.

F. de la **subdivision UN, du lot TROIS CENT QUATRE-VINGT-DIX-NEUF (Lot 399-1)**, cadastre officiel du Canton de Percé, circonscription foncière de Gaspé.

G. de la **subdivision QUATRE, du lot TROIS CENT QUATRE-VINGT-DIX-NEUF (Lot 399-4)**, cadastre officiel du Canton de Percé, circonscription foncière de Gaspé.

H. de la **subdivision SEPT, du lot TROIS CENT QUATRE-VINGT-DIX-NEUF (Lot 399-7)**, cadastre officiel du Canton de Percé, circonscription foncière de Gaspé.

I. de la **subdivision UN, du lot QUATRE CENTS (Lot 400-1)**, cadastre officiel du Canton de Percé, circonscription foncière de Gaspé.

J. de la **subdivision QUATRE, du lot QUATRE CENTS (Lot 400-4)**, cadastre officiel du Canton de Percé, circonscription foncière de Gaspé.

K. de la **subdivision SIX, du lot QUATRE CENTS (Lot 400-6)**, cadastre officiel du Canton de Percé, circonscription foncière de Gaspé.

L. de la **subdivision UN, du lot CINQ CENT TRENTE-NEUF (Lot 539-1)**, cadastre officiel du Canton de Percé, circonscription foncière de Gaspé.

M. de la **subdivision DEUX, du lot CINQ CENT TRENTE-NEUF (Lot 539-2)**, cadastre officiel du Canton de Percé, circonscription foncière de Gaspé.

N. de la **subdivision UN, du lot CINQ CENT QUARANTE (Lot 540-1)**, cadastre officiel du Canton de Percé, circonscription foncière de Gaspé.

O. de la **subdivision DEUX, du lot CINQ CENT QUARANTE (Lot 540-2)**, cadastre officiel du Canton de Percé, circonscription foncière de Gaspé.

LE TOUT AVEC LES BÂTIMENTS (**Le Gargantua**) y érigés, circonstances et dépendances.

SUJET ledit immeuble aux servitudes existantes et plus spécialement à une servitude de passage et à une servitude d'utilité publique publiées au registre sous les numéros 45 638, 58 413, 52 870 et 59 396.

TAXES MUNICIPALES 19 236,46 \$
TAXES SCOLAIRES 1 690,01 \$
TOTAL 20 926,47 \$

- Matricule 2575-87-7500

LES PLACEMENTS GILLES JEAN INC., a/s Gilles JEAN, 155, route 132 Ouest, Percé (Québec) G0C 2L0

Un immeuble situé au 155, route 132 Ouest, Percé, ville de Percé, (Québec), G0C 2L0, connu comme étant formé :-

A. de la **subdivision CINQ, de la subdivision QUATRE, du lot QUATRE CENT TRENTE-DEUX (Lot 432-4-5)**, cadastre officiel du Canton de Percé, circonscription foncière de Gaspé.

B. d'une partie de la **subdivision SIX, de la subdivision QUATRE, du lot QUATRE CENT TRENTE-DEUX (partie 432-4-6)**, cadastre officiel du Canton de Percé, circonscription foncière de Gaspé, de figure irrégulière, mesurant :-

Vers le Nord-Ouest, trente mètres et quarante-huit centimètres (30,48m);

Vers le Nord-Est, trente-sept mètres et quatre-vingts centimètres (37,80m), trente-deux mètres et trente-trois centimètres (32,33m) et vingt-et-un mètres et vingt-huit centimètres (21,28m);

Vers le Sud-Est, seize mètres et neuf centimètres (16,09m);

Vers le Sud-Ouest, approximativement quatre-vingt-un mètres et soixante-dix-huit centimètres (81,78m);

Et bornée comme suit :-

Vers le Nord-Ouest: par la route 132 (lot 1223);

Vers le Nord-Est: par les lots 432-4-5, 432-4-4 et 432-4-3;

Vers le Sud-Est: par une partie du lot 432-4-6, propriété de Ville de Percé (la promenade);

Vers le Sud-Ouest: par le lot 432-4-7;

SUPERFICIE : Cette parcelle de terrain possède une superficie approximative de deux mille cent cinquante-sept mètres carrés et cinq centièmes (2 157,05 m.c.).

C. d'une **partie de la subdivision SEPT, de la subdivision QUATRE, du lot QUATRE CENT TRENTE-DEUX (partie 432-4-7)**,

cadastre officiel du Canton de Percé, circonscription foncière de Gaspé, de figure irrégulière, bornée et décrite comme suit :-

Vers le Nord-Ouest: par une partie du lot 432-4-7, propriété du Gouvernement du Québec (stationnement) et par la route 132;

Vers le Nord-Est: par le lot 432-4-6;

Vers le Sud-Est: par une partie du lot 432-4-7, propriété de Ville de Percé;

Vers le Sud: par une partie du lot 432-4-7, propriété du Gouvernement du Québec (stationnement);

Vers le Sud-Ouest: par une partie du lot 432-4-7, propriété du Gouvernement du Québec (stationnement);

Quant aux mesures, le point de départ se localise comme suit :-

Partant du point « A » sur un plan dressé par Pierrot JONCAS, arpenteur-géomètre, le 13 octobre 1999, minute 3574, lequel point est situé à l'intersection des lots 432-4-6 et 432-4-7, et l'emprise sud-est de la route 132; de là, dudit point, successivement les points, directions et distances suivants :

POINTS	DIRECTIONS	DISTANCES (MÈTRES)
A vers B	119°33'20"	quatre-vingt-un mètres et soixante-dix-huit centimètres (81,78 m)
B vers S2	233°11'50"	deux mètres et cinquante-huit centimètres (2,58 m)
S2 vers Y	261°17'50"	sept mètres et cinquante-six centimètres (7,56m)
Y vers X	36°06'00"	trois mètres et trente-deux centimètres (3,32m)
X vers W	310°30'00"	trois mètres et quatre-vingt-huit centimètres (3,88m)
W vers V	300°51'40"	trente-cinq mètres et cinquante-trois centimètres (35,53 m)
V vers U	299°42'20"	trente-cinq mètres et quatre-vingt-onze centimètres (35,91m)
U vers A	30°47'30"	deux mètres et dix centimètres (2,10m)

SUPERFICIE : Cette parcelle de terrain possède une superficie de deux cent neuf mètres carrés et quatre dixièmes (209,4 m.c.).

AVEC LES BÂTIMENTS y érigés, circonstances et dépendances.

SUJET, le cas échéant, aux droits qui pourraient être conservés au profit de 2158-3331 Québec Inc. en vertu des articles 2966 et 2968 C.C.Q., suite à la préinscription d'une demande en justice visant le transfert d'un bâtiment commercial situé à la Place du Quai, au 155-3, route 132 Ouest, secteur de Percé, Ville de Percé (Québec), G0C 2L0, abritant un restaurant occupé et exploité par 2158-3331 QUÉBEC INC. sous la dénomination sociale de "LA MAISON DU PÊCHEUR" et un bistro-café exploité par cette société par actions sous la dénomination sociale de "CAFÉ DE L'ATLANTIQUE", et la reconnaissance d'un droit de propriété superficielle sur les parcelles « 1 » et « 2 » ci-après décrites, savoir :

DÉSIGNATION :

PARCELLE 1

Une **partie de la subdivision SIX, de la subdivision QUATRE du lot QUATRE CENT TRENTE-DEUX (partie 432-4-6)**, cadastre officiel du Canton de Percé, dans la circonscription foncière de Gaspé, de figure irrégulière, bornée et décrite comme suit:

vers le nord-ouest: par une partie du lot 432-4-6, propriété de Les Placements Gilles Jean Inc., mesurant le long de cette limite quatorze mètres et sept centimètres (14,07 m);

vers le nord: par une partie du lot 432-4-6, propriété de Les Placements Gilles Jean Inc., mesurant le long de cette limite neuf mètres et cinquante-huit centimètres (9,58 m);

vers le nord-est: par le lot 432-4-3, propriété de VILLE DE PERCÉ, mesurant le long de cette limite vingt-et-un mètres et vingt-huit centimètres (21,28 m); l'extrémité est de cette dernière ligne étant le premier point à rattacher;

vers le sud-est: par une partie du lot 432-4-6, propriété de VILLE DE PERCÉ, mesurant le long de cette limite seize mètres et neuf centimètres (16,09 m);

vers le sud-ouest: par une partie du lot 432-4-7, étant la parcelle 2 ci-après décrite, mesurant le long de cette limite vingt-trois mètres et quatre-vingt-dix-neuf centimètres (23,99 m); l'extrémité est de cette dernière ligne étant le deuxième point à rattacher.

Points de rattachement

Le premier point à rattacher de ladite parcelle est situé à une distance d'un mètre et cinquante-trois centimètres (1,53 m) de l'intersection des lots 432-4-3, 432-4-6 et le Golfe Saint-Laurent.

Le deuxième point à rattacher de ladite parcelle est situé à une distance de sept mètres et soixante-et-onze centimètres (7,71 m) de l'intersection des lots 432-4-6, 432-4-7 et le Golfe Saint-Laurent.

Superficie: Cette parcelle de terrain possède une superficie de quatre cent trente-deux mètres carrés et trois dixièmes (432,3 m.c.).

PARCELLE 2

Une **partie de la subdivision SEPT, de la subdivision QUATRE du lot QUATRE CENT TRENTE-DEUX (partie 432-4-7)**, cadastre officiel du Canton de Percé, dans la circonscription foncière de Gaspé, de figure irrégulière, bornée et décrite comme suit:

vers le nord-ouest: par une partie du lot 432-4-7, propriété du gouvernement du Québec, mesurant le long de cette limite trois mètres et trente-deux centimètres (3,32 m) et par une partie du lot 432-4-7, propriété de Les Placements Gilles Jean Inc., mesurant le long de cette limite deux mètres et soixante-dix centimètres (2,70 m);

vers le nord-est: par une partie du lot 432-4-6, étant la parcelle 1 ci-dessus décrite, mesurant le long de cette limite vingt-trois mètres et quatre-vingt-dix-neuf centimètres (23,99 m); l'extrémité est de cette dernière ligne étant le point à rattacher;

vers le sud-est: par une partie du lot 432-4-7, propriété de VILLE DE PERCÉ, mesurant le long de cette limite deux mètres et cinquante-huit centimètres (2,58 m);

vers le sud: par une partie du lot 432-4-7, propriété du gouvernement du Québec, mesurant le long de cette limite sept mètres et cinquante-six centimètres (7,56 m);

vers le sud-ouest: par une partie du lot 432-4-7, propriété du gouvernement du Québec, mesurant le long de cette limite trois mètres et quatre-vingt-huit centimètres (3,88 m) et treize mètres et soixante-trois centimètres (13,63 m).

Point de rattachement

Le point à rattacher de ladite parcelle est situé à une distance de sept mètres et soixante-et-onze centimètres (7,71 mètres) de l'intersection des lots 432-4-6, 432-4-7 et le Golfe Saint-Laurent.

Superficie: Cette parcelle de terrain possède une superficie de soixante-dix-huit mètres carrés et neuf dixièmes (78,9 m.c.).

L'immeuble mis en vente pour taxes est sujet aux servitudes existantes et plus spécialement d'une servitude pour l'installation d'une conduite de canalisation d'égout affectant le lot 432 4 6 et constatée dans un jugement inscrit au registre sous le numéro 18 293 936, et une servitude de non-construction affectant la partie du lot 432-4-7 et publiée au registre sous le numéro 147198.

L'immeuble est aussi sujet :-

i. au bornage intervenu entre le Gouvernement du Québec et Les Placements Gilles Jean Inc. publié au registre sous le numéro 138 247.

ii. à différents baux publiés au registre foncier.

TAXES MUNICIPALES 190 463,18 \$
TAXES SCOLAIRES 8 371,65 \$
TOTAL 198 834,83 \$

- Matricule 2576-35-0060

LES PLACEMENTS GILLES JEAN INC., case postale 244, Percé (Québec) G0C 2L0

Un immeuble situé aux 21-23, rue du Baril, en la Ville de Percé, (Québec), G0C 2L0, connu comme étant une **partie de la subdivision DEUX, du lot CINQ CENT SEPT (partie 507-2)**, cadastre officiel du Canton de Percé, circonscription foncière de Gaspé, de figure irrégulière, mesurant une largeur approximative de dix-neuf mètres et quatre-vingt-un centimètres (19,81m) et une profondeur approximative de trente mètres et quarante-huit centimètres (30,48m), mais plus particulièrement mesuré comme suit :-

dix-neuf mètres et quatre-vingt-un centimètres (19,81m) vers le Nord-Est; huit mètres et vingt-trois centimètres (8,23m) vers le Sud-Est, quinze mètres et vingt-quatre centimètres (15,24m) vers l'Est; vingt-deux mètres et vingt-cinq centimètres (22,25m) et douze mètres et dix-neuf centimètres (12,19m) vers le Sud-Ouest et trente mètres et quarante-huit centimètres (30,48m) vers le Nord-Ouest, et bornée comme suit :-

Vers le Nord-Est: par une autre partie du lot 507-2, propriété de Les Placements Gilles Jean Inc.;

Vers le Sud-Est: par le lot 507-3;

Vers l'Est: par une partie du lot 488-6;

Vers le Sud-Ouest: par une autre partie du lot 507-2, propriété de Les Placements Gilles Jean Inc.;

Vers le Nord-Ouest: par une autre partie du lot 507-2, propriété de Les Placements Gilles Jean Inc.;

Point de rattachement : L'extrémité « sud » de la ligne « nord-est » se trouve située à vingt-trois mètres et cinquante-trois centimètres (23,53m) du point de rencontre des lots 503-3, 503-2, 507-3 et 507-2, dudit cadastre.

AVEC LES BÂTIMENTS y érigés, circonstances et dépendances.

SUJET ledit immeuble aux servitudes existantes et plus spécialement, l'immeuble bénéficie :-

i. d'une servitude de passage de tuyaux d'aqueduc et d'égout aux termes d'un acte de servitude publié au registre sous le numéro 57 836. Le fonds servant est constitué d'une partie du lot 497-2, dudit cadastre;

ii. des droits que peut conférer l'acte de servitude de passage

à pieds et en voiture publié au registre sous le numéro 61 819 et référé dans l'acte publié sous le numéro 149 406. Le fonds servant n'y est pas spécifiquement décrit.

TAXES MUNICIPALES 6 169,86 \$
TAXES SCOLAIRES 517,42 \$
TOTAL 6 687,28 \$

- Matricule 2576-35-7095

JEAN, Gilles, 145, route 132 Est, Percé (Québec) G0C 2L0

Un immeuble situé aux 27 et 29, rue du Baril, en la ville de Percé, (Québec), G0C 2L0, connu comme étant formé d'une **partie de la subdivision DEUX, du lot CINQ CENT SEPT (partie 507-2)**, cadastre officiel du Canton de Percé, de figure rectangulaire, mesurant et borné comme suit :-

Le point de départ se localise comme suit :- partant du point 3589, sur un plan accompagnant un certificat de localisation dressé par Pierrot JONCAS, arpenteur-géomètre, le 06 novembre 2007, sous le numéro de minutes 5141, lequel est situé à une distance de trente-huit mètres et treize centièmes (38,13m), mesurée selon un gisement de 108°20'48" du point 3519, lequel est situé à l'intersection des lots 503-2, 503-3, 507-2 et 507-3.

De là, dudit point 3589, successivement les points, directions et distances suivants :

POINTS	DIRECTIONS	DISTANCES (MÈTRES)
3589 vers 3591	233°50'26"	trente mètres et quarante-huit centimètres (30,48m)
3591 vers 3571	323°50'26"	vingt-et-un mètres et trente-quatre centimètres (21,34 m)
3571 vers 3572	53°50'26"	trente mètres et quarante-huit centimètres (30,48 m)
3572 vers 3589	143°50'26"	vingt-et-un mètres et trente-quatre centimètres (21,34 m)

Et bornée comme suit :-

Vers le Nord-Ouest: par une partie du lot 507-2, propriété de Les Placements Gilles Jean Inc.;

Vers le Nord-Est: par une partie du lot 507-2, propriété de Les Placements Gilles Jean Inc.;

Vers le Sud-Est: par une partie du lot 507-2, propriété de Les Placements Gilles Jean Inc.;

Vers le Sud-Ouest: par une partie du lot 507-2, propriété de Les Placements Gilles Jean Inc.

AVEC LES BÂTIMENTS y érigés, circonstances et dépendances.

SUPERFICIE : Cette parcelle possède une superficie de six cent cinquante mètres carrés et trois dixièmes (650,3 m.c.).

SUJET ledit immeuble aux servitudes existantes, le cas échéant.

Avec les droits que peut conférer l'acte de servitude de passage à pieds et en voiture publié au registre le 21 février 1973, sous le numéro 61 806, suivi d'un engagement de Les Placements Gilles Jean Inc. contenu dans l'acte publié sous le numéro 14 834 788 et accordant « à l'acquéreur, ses successeurs ou ayants-droits, ou tout acquéreur subséquent le droit d'utiliser la route existante entre la propriété ci-haut décrite et la route 132 ».

TAXES MUNICIPALES 5 028,16 \$
TAXES SCOLAIRES 429,32 \$
TOTAL 5 457,48 \$

- Matricule 2576-74-3085

LÉTOURNEAU, François, 66, route 132 Ouest, Percé (Québec) G0C 2L0

Un immeuble situé au 66, route 132 Ouest, secteur de Percé, ville de Percé, (Québec), G0C 2L0, connu comme étant formé :-

A. de la **subdivision TROIS du lot QUATRE CENT QUATRE-VINGT-ONZE (Lot 491-3)** du cadastre officiel du Canton de Percé, dans la circonscription foncière de Gaspé.

B. de la **subdivision QUATRE du lot QUATRE CENT QUATRE-VINGT-ONZE (Lot 491-4)** du cadastre officiel du Canton de Percé, dans la circonscription foncière de Gaspé.

LE TOUTE AVEC LA MAISON y érigée, circonstances et dépendances.

SUJET ledit immeuble aux servitudes existantes, le cas échéant.

TAXES MUNICIPALES 4 551,43 \$
TAXES SCOLAIRES 911,74 \$
TOTAL 5 463,17 \$

SECTEUR CAP D'ESPOIR

- Matricule 1166-78-7219

DUGUAY, Françoise, 1558, Rang 2, Sainte-Thérèse-de-Gaspé (Québec) G0C 3B0

Un immeuble situé au 1558, chemin du rang 2, secteur de Cap d'Espoir, ville de Percé, (Québec), G0C 1G0, connu comme étant la **subdivision DEUX du lot HUIT CENT TRENTE-QUATRE (Lot 834-2)**, cadastre officiel du Canton de Percé, dans la circonscription foncière de Gaspé.

AVEC LA MAISON y érigée, circonstances et dépendances.

SUJET ledit immeuble aux servitudes existantes et plus spécialement à une servitude d'utilité publique publiée au registre sous le numéro 80 147.

TAXES MUNICIPALES 1 882,82 \$
TAXES SCOLAIRES 316,44 \$
TOTAL 2 199,26 \$

- Matricule 1265-29-1131

DUGUAY, Françoise, 1556, Rang 2, Sainte-Thérèse-de-Gaspé (Québec) G0C 3B0

Un immeuble situé au 1556, chemin du rang 2, secteur de Cap d'Espoir, Ville de Percé, G0C 1G0, connu comme étant la **subdivision TROIS du lot HUIT CENT TRENTE-QUATRE (Lot 834-3)**, cadastre officiel du Canton de Percé, dans la circonscription foncière de Gaspé.

AVEC LA MAISON y érigée, circonstances et dépendances.

SUJET ledit immeuble aux servitudes existantes et, s'il y a lieu, à la servitude d'utilité publique publiée au registre sous le numéro 80 147.

TAXES MUNICIPALES 1 757,05 \$
TAXES SCOLAIRES 286,57 \$
TOTAL 2 043,62 \$

- Matricule 1266-00-7199

VALLÉE, Melissa, 1562, Rang 2, Sainte-Thérèse-de-Gaspé (Québec) G0C 3B0

UN IMMEUBLE situé au 1562, chemin du rang 2, secteur de Cap d'Espoir, Ville de Percé, (Québec), G0C 1G0, connu comme étant formé de la **subdivision DEUX, du lot HUIT CENT TRENTE-CINQ (Lot 835-2)**, cadastre officiel du Canton de Percé, circonscription foncière de Gaspé.

AVEC LES BÂTIMENTS dessus érigés (remises), circonstances et dépendances.

SUJET ledit immeuble aux servitudes existantes et plus spécialement à une servitude d'utilité publique publiée au registre sous le numéro 38 504; et bénéficiant d'une servitude de passage publiée au registre sous les numéros 87 504 et 13 703 586.

TAXES MUNICIPALES 2 382,33 \$
TAXES SCOLAIRES 718,99 \$
TOTAL 3 101,32 \$

- Matricule 1266-28-1528

LALONDE, Henri et DALLAIRE, Johanne, 1514, Rang 2, Sainte-Thérèse-de-Gaspé (Québec) G0C 3B0

Un immeuble situé au 1514, chemin du rang 2, secteur de Cap d'Espoir, ville de Percé (Québec), G0C 1G0, connu comme étant la **subdivision UN du lot HUIT CENT VINGT-HUIT (Lot 828-1)**, du cadastre officiel du Canton de Percé, dans la circonscription foncière de Gaspé.

AVEC LA MAISON y érigée, circonstances et dépendances.

SUJET ledit immeuble aux servitudes existantes et plus spécialement à une servitude d'utilité publique publiée au registre sous le numéro 38 428.

TAXES MUNICIPALES 4 183,87 \$
TAXES SCOLAIRES 783,90 \$
TOTAL 4 967,77 \$

- Matricule 1468-01-1525

LANGLOIS, Gérald, 1177, Rang A, Cap d'Espoir (Québec) G0C 1G0

Un immeuble situé au 1177, chemin du rang A, secteur de Cap d'Espoir, ville de Percé (Québec), G0C 1G0, étant une **partie du lot NEUF CENT VINGT-SIX (partie 926)**, du cadastre officiel du Canton de Percé, dans la circonscription foncière de Gaspé, mesurant en largeur, direction Nord-Sud, approximativement quatre-vingt-quinze mètres et dix centimètres (95,10m); dans sa ligne Sud, approximativement trente-six mètres et quatre-vingt-neuf centimètres (36,89m); dans sa ligne Nord, approximativement quarante-cinq mètres et onze centimètres (45,11m), et bornée comme suit :-

Vers le nord: par une autre partie du lot 926, propriété de Roméo SWEENEY ou ayants droit;

Vers l'est: par le trait carré du deuxième rang;

Vers le sud: par le lot 925, propriété de Roméo SWEENEY ou ayants droit;

Vers l'ouest: par une autre partie du lot 926 étant l'emprise du chemin du rang A;

AVEC LA MAISON y érigée, circonstances et dépendances.

SUJET ledit immeuble aux servitudes existantes, le cas échéant.

TAXES MUNICIPALES 4 981,39 \$
TAXES SCOLAIRES 864,88 \$
TOTAL 5 846,27 \$

- Matricule 1671-17-6080

GRANT THORNTON POIRIER LIMITED, syndic à l'actif de Marco AUBÉ, failli, 133, rue Prince William, suite 401, Saint-

John (Nouveau Brunswick) E2L 2B5

Un immeuble sans numérotation civique situé dans le secteur de Cap d'Espoir, ville de Percé (Québec), G0C 1G0, connu comme étant formé:

A. d'une **partie du lot SEPT CENT DIX-SEPT (partie 717)**, du cadastre officiel du canton de Percé, circonscription foncière de Gaspé, de figure irrégulière, **mesurant** une largeur approximative de soixante-six mètres et cinquante-neuf centimètres (66,59 m) et **bornée** comme suit:

Vers le nord: par une partie du lot 716, propriété de Suzanne VAN LITH;

Vers le sud-est: par le lot 717-1;

Vers le sud: par la partie du lot 718 ci-après décrite;

Vers l'ouest: par la ligne de division entre le deuxième rang et le rang A.

NON BÂTIE.

B. d'une **partie du lot SEPT CENT DIX-HUIT (partie 718)**, du cadastre officiel du canton de Percé, circonscription foncière de Gaspé, de figure irrégulière, **mesurant** toute la largeur dudit lot, soit dans sa ligne est cent mètres et cinquante-trois centimètres (100,53 m), et **bornée** comme suit:

Vers l'ouest: par la ligne de division entre le deuxième rang et le rang A;

Vers le nord: par la partie du lot 717 ci-dessus décrite;

Vers l'est: par les lots 718-3 et 718-2, propriété de Normand DUGUAY;

Vers le sud: par une partie du lot 719.

NON BÂTIE.

Se trouvant dans une situation d'enclave et, s'il y a lieu, sujet aux servitudes d'utilité publique publiées au registre sous les numéros 38 366 et 38 367.

TAXES MUNICIPALES 931,07 \$
TAXES SCOLAIRES 95,38 \$
TOTAL 1 026,45 \$

- Matricule 1671-59-3080

GRANT THORNTON POIRIER LIMITED, syndic à l'actif de Marco AUBÉ, failli, 133, rue Prince William, suite 401, Saint-John (Nouveau Brunswick) E2L 2B5

Un immeuble sans numérotation civique situé dans le secteur de Cap d'Espoir, ville de Percé (Québec), G0C 1G0, connu comme étant formé de:

A. une **partie du lot SEPT CENT TREIZE (partie 713)**, du cadastre officiel du canton de Percé, circonscription foncière de Gaspé, de figure irrégulière, **mesurant** toute la largeur du lot, soit approximativement cent quarante mètres et quatre-vingt-deux centimètres (140,82 m), et étant **bornée** comme suit:

Vers le nord: par une partie du lot 712 et par la rivière l'Anse-à Beaufile;

Vers l'est et vers le nord-est: par la rivière l'Anse-à Beaufile;

Vers le sud: par la partie du lot 714 ci-après décrite;

Vers l'ouest: par la ligne de division entre le deuxième rang et le rang A.

NON BÂTIE.

B. une **partie du lot SEPT CENT QUATORZE (partie 714)**, du cadastre officiel du canton de Percé, circonscription foncière de Gaspé, de figure irrégulière, **mesurant** une largeur approximative de cent trente-deux mètres et soixante-dix-sept centimètres (132,77 m), et étant **bornée** comme suit:

Vers l'ouest: par la ligne de division entre le deuxième rang et le rang A;

Vers le nord: par la partie du lot 713 ci-dessus décrite;

Vers le nord-est: par la rivière de l'Anse-à Beaufile;

Vers l'est: par le chemin du deuxième rang;

Vers le sud: par une partie du lot 715, propriété de Mireille CRÉPEAU et par la partie du lot 715 ci-après décrite.

NON BÂTIE.

C. une **partie du lot SEPT CENT QUINZE (partie 715)**, du cadastre officiel du canton de Percé, circonscription foncière de Gaspé, de figure irrégulière, mesurant une largeur approximative de soixante-six mètres et trente-neuf centimètres (66,39 m), et étant bornée comme suit:

Vers l'ouest: par la ligne de division entre le deuxième rang et le rang A;

Vers le nord: par une partie du lot 714, ci-dessus décrite;

Vers l'est: par une autre partie du lot 715, propriété de Mireille CRÉPEAU (ligne passant au centre du ruisseau);

Vers le sud: par une partie du lot 716, propriété de Susan VAN LITH.

NON BÂTIE.

SUJET ledit immeuble aux servitudes existantes et tout spécialement à une servitude d'utilité publique publiée au registre sous le numéro 38 365.

TAXES MUNICIPALES 2 041,16 \$
TAXES SCOLAIRES 243,27 \$
TOTAL 2 284,43 \$

SECTEUR VAL D'ESPOIR

- Matricule 0872-20-9085

CHOUINARD, Hubert, 1567, chemin de Val d'Espoir, Val d'Espoir (Québec) G0C 3G0

Un immeuble situé au 1567, chemin de Val d'Espoir, secteur de Val d'Espoir, ville de Percé (Québec), G0C 3G0, connu comme étant formé de:

A. la **subdivision DEUX du lot MILLE CENT DIX-NEUF (Lot 1119-2)**, cadastre officiel du canton de Percé, circonscription foncière de Gaspé.B. une **partie du lot MILLE CENT DIX-NEUF (partie 1119)**, cadastre officiel du canton de Percé, circonscription foncière de Gaspé, mesurant vers le nord-ouest cent trente-cinq mètres et vingt-huit centimètres (135,28 m) et étant **bornée** comme suit:Vers le nord-ouest: par le lot 1119-2;Vers le nord-est: par une autre partie du lot 1119, propriété de Michel CHOUINARD;Vers le sud-est: par le rang 3;Vers le sud-ouest: par une partie du lot 1120, propriété d'Yves BOUFFARD.

AVEC LA MAISON y érigée, circonstances et dépendances.

SUJET ledit immeuble aux servitudes existantes, le cas échéant.

TAXES MUNICIPALES	1 240,21 \$
TAXES SCOLAIRES	34,81 \$
TOTAL	1 275,02 \$

- Matricule 1476-92-6030

BLAIS, Diane, 965, des Gros Arbres, Mascouche (Québec) J7L 0C4Un immeuble sans numérotation civique situé en front sur le chemin de Val d'Espoir, secteur de Val d'Espoir, ville de Percé, (Québec), G0C 3G0, connu comme étant une **partie du lot MILLE CENT QUATRE-VINGT-UN (partie 1181)**, cadastre officiel du Canton de Percé, circonscription foncière de Gaspé, mesurant:-Dans ses lignes Nord-Ouest et Sud-Est, cinquante-et-un mètres et quatre-vingt-deux centimètres (51,82m);Dans ses lignes Nord-Est et Sud-Ouest, quatre-vingt-onze mètres et quarante-quatre centimètres (91,44m);

Et borné comme suit:-

Vers le Nord-Ouest: Par une partie du lot 1181, propriété de Michel BLAIS;Vers le Nord-Est: Par une autre partie du lot 1181, propriété de Réjean BLAIS;Vers le Sud-Est: Par une autre partie du lot 1181 étant l'emprise du chemin de Val d'Espoir;Vers le Sud-Ouest: Par une partie du lot 1180;

NON bâti.

SUJET ledit immeubles aux servitudes existantes et plus particulièrement aux servitudes d'utilité publique publiées au registre sous les numéros 38 870 et 93 167.

TAXES MUNICIPALES	60,86 \$
TAXES SCOLAIRES	0,09 \$
TOTAL	60,95 \$

- Matricule 1477-52-1030

BLAIS, Michel, 1386, chemin de Val-d'Espoir, Val d'Espoir (Québec) G0C 3G0Un immeuble sans numérotation civique situé dans le secteur de Val d'Espoir, Ville de Percé, (Québec), G0C 3G0, connu comme étant une **partie du lot MILLE CENT QUATRE-VINGT-UN (partie 1181)**, cadastre officiel du Canton de Percé, circonscription foncière de Gaspé, correspondant en largeur à la demie ouest du susdit lot, soit approximativement cent trente-six mètres et soixante centimètres (136,60m), et borné comme suit :-Vers le Nord-Ouest: par la ligne de division entre le Canton de Percé et le Canton de Malbaie;Vers le Nord-Est: par une autre partie du lot 1181, propriété de Réjean BLAIS;Vers le Sud-Est: par une autre partie du lot 1181, propriété de Réjean BLAIS et une autre partie du lot 1181, propriété de Diane BLAIS, cette limite étant située à quatre-vingt-onze mètres et quarante-quatre centimètres (91,44m) au nord-ouest du chemin de Val d'Espoir (autre partie du lot 1181);Vers le Sud-Ouest: par une partie du lot 1180;

NON bâti.

SUJET ledit immeubles aux servitudes existantes et plus spécialement aux servitudes d'utilité publique publiées au registre sous les numéros 38 870, 132 377 et 138 127.

En outre, l'immeuble bénéficie d'une servitude de passage par tout mode de locomotion créée dans l'acte publié au registre sous le numéro 142 170.

TAXES MUNICIPALES	396,84 \$
TAXES SCOLAIRES	107,35 \$
TOTAL	504,19 \$

SECTEUR BRIDGEVILLE

- Matricule 1684-89-4070

LEMESURIER, Herbert, 744, route 132 Est, Bridgeville (Québec) G0C 1A0

Un immeuble situé au 744, route 132 Est, secteur de Bridgeville, Ville de Percé, (Québec), G0C 1A0, connu comme étant formé :-

A. d'une **partie du lot DIX-SEPT « B » (parité 17B)**, rang 1 Sud, cadastre officiel du Canton de Malbaie, circonscription foncière de Gaspé, mesurant en largeur approximativement quarante-deux mètres et six centimètres (42,06m) à partir d'une distance de soixante-trois mètres et soixante-et-un centimètres (63,61m) de la route 132, soit plus ou moins dix-sept mètres et soixante-huit centimètres (17,68m) le long de la route 132 et approximativement vingt-quatre mètres et trente-huit centimètres (24,38m) le long de la limite « sud-ouest » de la propriété de John Alfred LEMESURIER, par la profondeur dudit lot comprise entre, d'une part, la route 132 et une autre partie du lot 17B appartenant à John Alfred LEMESURIER, et, d'autre part, la ligne de division entre le rang 1 Sud et le rang 2 Sud, et bornée comme suit :-Vers le Nord-Ouest: par la partie du lot 17C ci-après décrite;Vers le Nord-Est: par une autre partie du lot 17B, étant l'emprise de la route 132, et par une partie du lot 17B, propriété de John Alfred LEMESURIER;Vers le Sud-Est: par une partie du lot 17B, propriété de John Alfred LEMESURIER et par une partie du lot 17B appartenant à Sean Derek VIBERT;Vers le Sud-Ouest: par la ligne de division entre le rang 1 sud et le rang 2 sud;B. d'une **partie du lot DIX-SEPT « C » (Partie 17C)**, rang 1 Sud, cadastre officiel du Canton de Malbaie, circonscription foncière de Gaspé, mesurant vers le Nord-Ouest, huit cent soixante-dix mètres et soixante-dix-sept centimètres (870,77m); et bornée comme suit :-Vers le Nord-Ouest: par le lot 17C-1;Vers le Nord-Est: par une autre partie du lot 17C, étant l'emprise de la route 132;Vers le Sud-Est: par la partie du lot 17B ci-avant décrite;Vers le Sud-Ouest: par la ligne de division entre le rang 1 sud et le rang 2 sud;

LE TOUT AVEC LA MAISON y érigée, circonstances et dépendances.

SUJET ledit immeuble aux servitudes existantes, le cas échéant.

TAXES MUNICIPALES	1 932,28 \$
TAXES SCOLAIRES	322,48 \$
TOTAL	2 254,76 \$

- Matricule 1784-31-2411

CHICOINE, Ralph, 2665, rue Rozel, Montréal (Québec) H3K 1T2Un immeuble sans numérotation civique situé dans le secteur Bridgeville, ville de Percé (Québec), G0C 1A0, connu et désigné comme étant une **partie du lot TREIZE « C » (partie 13C)**, rang 1 Sud, cadastre officiel du Canton de Malbaie, circonscription foncière de Gaspé, de figure irrégulière, mesurant en largeur approximativement quarante-sept mètres et soixante-et-onze centimètres (47,71m), soit cinquante mètres et trente-huit centimètres (50,38m) dans sa ligne « nord-est », et borné comme suit :-Vers le Nord-Ouest: par une partie du lot 14A;Vers le Nord-Est: par le lot 13C-1;Vers le Sud-Est: par une autre partie du lot 13C;Vers le Sud-Ouest: par le rang 2 Sud;

Les lignes « nord-ouest » et « sud-est » sont le prolongement des lignes « nord-ouest » et « sud-est » du lot 13C-1, dudit cadastre.

NON BÂTIE.

SUJET ledit immeuble aux servitudes existantes, le cas échéant. L'immeuble bénéficie d'une servitude de passage dans la partie « nord-ouest » du lot 13C-1, publiée au registre sous le numéro 120 615.

TAXES MUNICIPALES	70,26 \$
TAXES SCOLAIRES	17,10 \$
TOTAL	87,36 \$

- Matricule 1884-12-7013

WARREN, Roger et MERCIER, Carmen 629, route 132 Est, Bridgeville (Québec) G0C 1A0Un immeuble situé au 629, route 132 Est, secteur de Bridgeville, ville de Percé, (Québec), G0C 1A0, étant une **partie du lot DOUZE « D » (partie 12D)**, du rang 1 Sud, cadastre officiel du Canton de Malbaie, circonscription foncière de Gaspé, mesurant trente mètres et quarante-huit centimètres (30,48m) de largeur, direction « nord-sud », par une profondeur de quarante-cinq mètres et soixante-douze centimètres (45,72m), direction « est-ouest », et bornée comme suit :-Vers le Nord-Ouest: Par une partie du lot 12E;Vers le Nord-Est et Vers le Sud-Est: Par une autre partie du lot 12D, propriété de Lucie REHEL;Vers le Sud-Ouest: Par la route 132, montrée à l'originnaire;

AVEC LA MAISON y érigée, circonstances et dépendances.

SUJET ledit immeuble aux servitudes existantes, le cas échéant.

TAXES MUNICIPALES	1 408,05 \$
TAXES SCOLAIRES	267,45 \$
TOTAL	1 675,50 \$

- Matricule 1983-44-5198

HAMON, Rachel, 529, route 132 Est, Bridgeville (Québec) G0C 1A0

UN IMMEUBLE situé au 529, route 132 Est, secteur de Bridgeville, ville de Percé, (Québec), G0C 1A0, connu comme étant formé :-

A. DE TOUS LES DROITS, TITRES ET INTÉRÊTS de la contribuable dans une **partie du lot SEPT « B » (partie 7B)**, rang 1 Sud, cadastre officiel du Canton de Malbaie, circonscription foncière de Gaspé, mesurant approximativement douze mètres et quatre-vingts centimètres (12,80m) de largeur et bornée comme suit :-Vers le Nord-Ouest: par la partie du lot 7C ci-après décrite;Vers le Nord-Est: par le « Barachois de Malbaie »;Vers le Sud-Est: par une autre partie du lot 7B propriété d'Hélène FRANCIS et autres;Vers le Sud-Ouest: par une autre partie du lot 7B, étant l'emprise de la route 132;B. d'une **partie du lot SEPT « C » (partie 7C)**, rang 1 Sud, cadastre officiel du Canton de Malbaie, circonscription foncière de Gaspé, mesurant approximativement dix-huit mètres et cinquante-neuf centimètres (18,59m) de largeur et bornée comme suit :-Vers le Nord-Ouest: par une partie du lot 7C, propriété de Richard FRANCIS;Vers le Nord-Est: par le « Barachois de Malbaie »;Vers le Sud-Est: par la partie du lot 7B ci-avant décrite;Vers le Sud-Ouest: par une autre partie du lot 7C, étant l'emprise de la route 132;

AVEC LA MAISON y érigée, circonstances et dépendances.

SUJET ledit immeuble aux servitudes existantes, le cas échéant.

TAXES MUNICIPALES	2 434,41 \$
TAXES SCOLAIRES	-0-
TOTAL	2 434,41 \$

SECTEUR DE BARACHOIS

- Matricule 2588-44-1518

MCKOY, Grace, c/o Kathleen MCKOY, 151, Riverview, app. 306, Lasalle (Québec) H8R 3R9Un immeuble sans numérotation civique situé en front sur la route 132 Est dans le secteur de Barachois, ville de Percé (Québec), G0C 1A0 connu comme étant le **lot numéro QUATRE MILLIONS HUIT CENT QUATRE-VINGT-DIX-NEUF MILLE TROIS CENT CINQ (Lot 4 899 305)** du Cadastre du Québec dans la circonscription foncière de Gaspé.

NON BÂTI.

SUJET ledit immeuble aux servitudes existantes, le cas échéant.

TAXES MUNICIPALES	422,10 \$
TAXES SCOLAIRES	278,63 \$
TOTAL	700,73 \$

SECTEUR SAINT-GEORGES-DE-MALBAIE

- Matricule 2191-89-1085

Sandra ROONEY, et JOHNSON, Clinton (Succession Sandra ROONEY et Clinton JOHNSON) 350, chemin Bougainville, Saint-Georges de Malbaie (Québec) G0C 2X0Un immeuble situé au 358, chemin Bougainville, secteur Saint-Georges-de-Malbaie, ville de Percé (Québec), G0C 2X0, connu comme étant le lot numéro **QUATRE MILLIONS NEUF CENT MILLE CINQUANTE-QUATRE (Lot 4 900 054)** du Cadastre du Québec dans la circonscription foncière de Gaspé.

AVEC LA MAISON y érigée, circonstances et dépendances.

SUJET ledit immeuble aux servitudes existantes et plus spécialement à une servitude de passage en faveur du lot 4 900 055 publiée au registre sous le numéro 12 775 489.

TAXES MUNICIPALES	1 420,61 \$
TAXES SCOLAIRES	145,25 \$
TOTAL	1 565,86 \$

- Matricule 2191-89-7286

LEMIEUX, LORIE, 20, 5^e Avenue, Verdun (Québec) H4G 2Y9

Un immeuble sans numérotation civique situé sur le chemin Bougainville, secteur de Saint-Georges-de-Malbaie, ville de Percé (Québec), G0C 2X0, connu comme

étant le lot numéro QUATRE MILLIONS NEUF CENT MILLE CINQUANTE-CINQ (Lot 4 900 055) du Cadastre du Québec dans la circonscription foncière de Gaspé.

NON BÂTI.

SUJET ledit immeuble aux servitudes existantes, le cas échéant.

En outre, l'immeuble bénéficie d'une servitude de passage sur le lot 4 900 054 publiée au registre sous le numéro 12 775 489.

TAXES MUNICIPALES 22,39 \$
TAXES SCOLAIRES -0-
TOTAL 22,39 \$

Matricule 2193-20-2199

COMEAU, Alexander et LAFLAMME, Gertrude, 30, route de la Pointe-Saint-Pierre, Saint Georges-de-Malbaie (Québec) G0C 2X0

Un immeuble situé au 433, chemin Bougainville, secteur Saint-Georges-de-Malbaie, ville de Percé (Québec), G0C 2X0, connu comme étant le lot numéro QUATRE MILLIONS NEUF CENT MILLE QUARANTE-NEUF (Lot 4 900 049) du Cadastre du Québec dans la circonscription foncière de Gaspé.

AVEC LA MAISON y érigée, circonstances et dépendances.

SUJET ledit immeuble aux servitudes existantes, le cas échéant.

TAXES MUNICIPALES 2 306,15 \$
TAXES SCOLAIRES 317,01 \$
TOTAL 2 623,16 \$

Matricule 2193-53-0751

COLLIN, Edouard, 14 855, avenue des Pins, app. 3, St-Hyacinthe (Québec) J2R 1Y1

Un immeuble sans numérotation civique situé en front sur le chemin Bougainville, secteur de Saint-Georges-de-Malbaie, ville de Percé (Québec), G0C 2X0, connu comme étant le lot numéro QUATRE MILLIONS HUIT CENT QUATRE-VINGT-DIX-NEUF MILLE SIX CENT VINGT-TROIS (Lot 4 899 623) du Cadastre du Québec dans la circonscription foncière de Gaspé.

NON BÂTI.

SUJET ledit immeuble aux servitudes existantes, le cas échéant.

TAXES MUNICIPALES 221,34 \$
TAXES SCOLAIRES 29,34 \$
TOTAL 250,68 \$

Matricule 2291-39-2438

JOHNSON, Alina, 358, chemin Bougainville, Saint Georges-de-Malbaie (Québec) G0C 2X0

Un immeuble situé au 354, chemin Bougainville, secteur Saint-Georges-de-Malbaie, ville de Percé (Québec), G0C 2X0, connu comme étant le lot numéro QUATRE MILLIONS HUIT CENT QUATRE-VINGT-DIX-NEUF MILLE QUATRE CENT SOIXANTE-DEUX (Lot 4 899 462) du Cadastre du Québec dans la circonscription foncière de Gaspé.

AVEC LA MAISON y érigée, circonstances et dépendances.

SUJET ledit immeuble aux servitudes existantes, le cas échéant.

TAXES MUNICIPALES 1 481,01 \$
TAXES SCOLAIRES 205,29 \$
TOTAL 1 686,30 \$

Matricule 2291-39-6591

ROONEY, Sandra et JOHNSON, Clinton (succession Sandra ROONEY et Clinton JOHNSON) 350, chemin Bougainville, Saint-Georges de Malbaie (Québec) G0C 2X0

Un immeuble sans numérotation civique situé sur le chemin Bougainville, secteur Saint-Georges-de-Malbaie, ville de Percé (Québec), G0C 2X0, connu comme étant le lot numéro QUATRE MILLIONS HUIT CENT QUATRE-VINGT-DIX-NEUF MILLE QUATRE CENT SOIXANTE-TROIS (Lot 4 899 463) du Cadastre du Québec dans la circonscription foncière de Gaspé.

NON BÂTI.

Se trouvant dans une situation d'enclave.

SUJET ledit immeuble aux servitudes existantes, le cas échéant.

TAXES MUNICIPALES 55,25 \$
TAXES SCOLAIRES 8,97 \$
TOTAL 64,22 \$

Matricule 2293-98-9062

LANDRY, Normand, 621, chemin St Isidore, St-Lin-des-Laurentides (Québec) J5M 2V4

Un immeuble sans numérotation civique situé dans le secteur de Saint-Georges-de-Malbaie, Ville de Percé (Québec), G0C 2X0, connu comme étant le lot numéro QUATRE MILLIONS NEUF CENT MILLE TROIS CENT CINQUANTE-SIX (Lot 4 900 356) du Cadastre du Québec dans la circonscription foncière de Gaspé.

NON BÂTI.

SUJET ledit immeuble aux servitudes existantes, le cas échéant.

TAXES MUNICIPALES 733,67 \$
TAXES SCOLAIRES 156,03 \$
TOTAL 889,70 \$

Matricule 2487-94-3115

CHICOINE, Ronald et BOYLE, Béatrice, 1368, rue de Belle-Anse, Saint-Georges-de-Malbaie (Québec) G0C 2X0

Un immeuble situé 1368, rue de Belle-Anse, secteur de Saint-Georges-de-Malbaie, ville de Percé (Québec), G0C 2X0, connu comme étant le lot numéro QUATRE MILLIONS NEUF CENT MILLE CENT DOUZE (Lot 4 900 112) du Cadastre du Québec dans la circonscription foncière de Gaspé.

AVEC LA MAISON y dessus érigée, circonstances et dépendances.

SUJET ledit immeuble aux servitudes existantes, le cas échéant.

TAXES MUNICIPALES 2 296,45 \$
TAXES SCOLAIRES 437,72 \$
TOTAL 2 734,17 \$

Matricule 2687-64-8165

CHICOINE, Helene et ROBERTS, Russell Vincent, 7772, rue Georges, app. 125, Ville Lasalle (Québec) H8P 1C9

Un immeuble situé au 1454, route 132 Est, secteur de Saint-Georges-de-Malbaie, ville de Percé (Québec), G0C 2X0, connu comme étant le lot numéro QUATRE MILLIONS HUIT CENT QUATRE-VINGT-DIX-NEUF MILLE TROIS CENT CINQUANTE-DEUX (Lot 4 899 352) du Cadastre du Québec dans la circonscription foncière de Gaspé.

AVEC LA MAISON y érigée, circonstances et dépendances.

SUJET ledit immeuble aux servitudes existantes, le cas échéant.

TAXES MUNICIPALES 2 154,57 \$
TAXES SCOLAIRES 668,27 \$
TOTAL 2 822,84 \$

Matricule 2887-85-9280

COMEAU, Alexander et LAFLAMME, Gertrude, 30, route de la Pointe-Saint-Pierre, Saint Georges-de-Malbaie (Québec) G0C 2X0

Un immeuble situé au 30, route de la Pointe-Saint-Pierre, secteur de Saint-Georges-de-Malbaie, ville de Percé (Québec), G0C 2X0, connu comme étant le lot numéro QUATRE MILLIONS NEUF CENT MILLE QUATRE CENT VINGT-HUIT (Lot 4 900 428) du Cadastre du Québec dans la circonscription foncière de Gaspé.

AVEC LA MAISON y érigée, circonstances et dépendances.

SUJET ledit immeuble aux servitudes existantes, le cas échéant.

TAXES MUNICIPALES 3 385,72 \$
TAXES SCOLAIRES 305,09 \$
TOTAL 3 690,81 \$

Percé, ce 4^e jour de février 2015.

Gemma Vibert,
Greffière

>6066475

BABILLARD

VOS BABILLARDS

Les « Babillards » permettent à nos organismes communautaires, à but non lucratif, de la MRC du Rocher-Percé de diffuser leurs annonces. N'hésitez pas à me faire parvenir vos informations par courriel à alain.lavoie@tc.tc au plus tard le jeudi à 17 h. Ce service est tout à fait gratuit.

FABRIQUE DE CAP-D'ESPOIR

Super tirage par la Fabrique de Cap-d'Espoir. N'oubliez pas notre tirage de 6000 \$ en argent qui aura lieu le 10 mai 2015 à 10 h. Les billets se vendent 20 \$ chacun. Vous avez trois chances sur 1100 de gagner. Les points de vente sont au bureau de la secrétaire, le Président, les marguilliers, Renaud Langlois et son équipe de Festi-Plage, Marché Nicolas et au bureau de Lianne Dallaire. Merci de votre générosité et de l'attention que vous apportez à votre église.

VENTE DE PÂTISSERIES

Le vendredi 13 février à partir de 9 h 30 au Marché Ami de Percé. C'est organisé par le Cercle de Fermières de Bridgeville. Allez voir les Fermières et profitez-en pour vous sucrer le bec.

AVIS AUX MOTONEIGISTES

Il sera possible de vous procurer de l'essence (SUPER seulement) de janvier à mars 2015 inclusivement au Restaurant «La Table à Roland» à Percé. Ce service est offert aux automobilistes et motoneigistes qui accèderont au centre-ville de Percé.

A LANON

Si tu es dérangé(e) par la consommation d'alcool d'une autre personne «A LANON» est là pour toi. L'anonymat est respecté. Nous avons des réunions le mardi soir à 20 h au local arrière de l'aréna de Chandler au 55 rue Ste-Famille.

SOUPER DE LA ST-VALENTIN

Le samedi 14 février au Club de l'Âge d'or de Grande-Rivière. Au menu mets chinois, débute vers 17 h 30. Si vous n'aimez pas le chinois, il y a du poulet. Musique avec Robert Deschenes. Réservation auprès de Donalde Bujold au 385 2271 ou Delima Cyr 385 4890.

ALLAITEMENT MATERNEL

Lactescence Pabos, groupe d'entraide en allaitement maternel, vous invite à un atelier-causerie, le mercredi 18 février 2015 à 10 h à l'aréna de Chandler sous le thème

: Sommeil, nuit et allaitement. Bienvenue aux futurs et aux nouveaux parents ainsi qu'aux bébés. On vous y attend, c'est gratuit.

BINGO

Il y a un bingo 50/50 tous les dimanches en après-midi à compter de 13 h 30 à la salle des Chevaliers de Colomb de Chandler-Pabos (la salle est située en face du poste de la SQ à Pabos). Cette activité est au profit des œuvres des Chevaliers. Bienvenue à tous.

APRÈS-MIDI D'AMATEURS

Le 15 février à 13 h 30 à la Salle des Chevaliers de Colomb de New Carlisle. Le coût d'entrée est de 5\$. Billets en vente à l'entrée. Info : Jean-Raymond Leblanc au 418 752-5729 ou Émilien Poirier au 418 534-2248.

ARTISANS ET ARTISTES

Le Regroupement des Artisans et Artistes de la MRC du Rocher-Percé vous informe de son nouvel horaire pour la saison hiver 2015 à l'atelier des Arts situé au 100 rue McGrath à Chandler. Vous y découvrirez des idées de cadeaux originaux et uniques, créées par nos artistes et artisans locaux. Heures d'ouverture : à partir du 5 février, la boutique sera ouverte de 13 h à 16 h et tous les jeudis, vendredis, samedis et dimanches pour la saison hiver 2015. Bienvenue à tous. Le conseil d'administration du Regroupement des Artistes et Artisans de la M.R.C. du Rocher-Percé.

LES SENTIERS ROCHER PERCÉ

Le Club de motoneige *Les Sentiers Rocher Percé* informe ses membres et la population en général que les services de restauration et de bar sont maintenant disponibles le mardi au jeudi de 11 h à 19 h, les vendredis et samedis de 11 h à 22h et les dimanches de 10 h à 19 h. À noter que les heures peuvent être prolongées selon l'achalandage.

ACTIVITÉS EN FÉVRIER

Voici les prochaines activités du club de motoneige *Les Sentiers Rocher Percé* au cours du mois de février : le club vous invite chaque samedi à son relais pour un souper suivi d'une soirée dansante. Le samedi 14 février : spécial St-Valentin. Au menu : vol au vent aux fruits de mer ou poulet et musique avec Marcel Cyr. Le samedi 21 février : au menu, assiette de bits salées et en soirée Ti-Go accompagne nos artistes locaux amateurs et le samedi 28 février, au menu côtelettes salées et en musique, Jacques Dégarie. Venez vous amuser en grand nombre. On vous attend.



PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE PERCÉ

AVIS PUBLIC

AVIS est, par les présentes, donné par la soussignée greffière de la susdite municipalité que lors de la séance tenue le 3 février 2015, le conseil municipal a adopté le règlement suivant :

■ Règlement numéro 487-2015 modifiant le texte du Régime de retraite simplifié des employés de la Ville de Percé afin de tenir compte de l'augmentation des cotisations des participants et de l'employeur.

AVIS est aussi donné que ledit règlement est déposé au bureau de la greffière de la municipalité où tous les intéressés peuvent en prendre connaissance aux heures normales d'ouverture.

Donné à Percé, le 4 février 2015.

Gemma Vibert,
Greffière

15 ans de concertation et 15 ans d'action

La Table de concertation bioalimentaire de la Gaspésie (TCBG) est fière de célébrer ses 15 années d'existence. Modèle de concertation reconnu par le milieu bioalimentaire, la TCBG présente à l'occasion de son anniversaire 15 faits marquants depuis sa création en 1999.

De la première entente spécifique pour le secteur agroalimentaire en 2006 à l'établissement de partenariats « gagnant-gagnant » entre le secteur des pêches et celui de l'agroalimentaire en 2009, de l'élaboration d'une stratégie de valorisation du secteur agroalimentaire en 2013 à

une stratégie de positionnement des aliments du Québec sur le marché institutionnel en 2014, c'est tout un chemin qui a été parcouru au cours de ces 15 années. « Le bioalimentaire est un outil économique puissant qui doit performer. Il est également une belle carte de visite pour la Gaspésie. Depuis 15 ans, la TCBG a su instaurer et maintenir un climat de réflexion et de travail exceptionnel qui a permis de développer une vision commune riche et efficace du secteur bioalimentaire », mentionne Patrick Golliot, président de la TCBG.

La TCBG a su développer un modèle de concertation porté vers l'action qui mobilise efficacement les forces des intervenants afin d'assu-

rer le développement et la pérennité des entreprises bioalimentaires gaspésiennes. « Le secteur agroalimentaire est devenu un moteur économique reconnu, son immense potentiel est toujours là et la concertation portée par la TCBG est, et sera, le meilleur moyen de le développer », affirme Christian Côté, président de l'UPA Gaspésie-Les Îles. « En créant un lieu d'échanges et d'information sur des problématiques communes au secteur de l'agroalimentaire et celui des pêches et de l'aquaculture, la TCBG propose aux acteurs de la filière bioalimentaire régionale des occasions uniques de collaborer à l'essor de leur industrie. », souligne Marcel Roussy, directeur régional du sous-ministériat aux

pêches et à l'aquaculture commerciales du MAPAQ.

La TCBG invite la population et les partenaires à prendre connaissance de l'ensemble des faits marquants et des dossiers sur lesquels elle travaille en visitant son site Internet au www.tcbgaspesie.ca.

La mission de la Table de concertation bioalimentaire de la Gaspésie (TCBG) est de mobiliser les forces des intervenants afin d'assurer le développement et la pérennité des entreprises bioalimentaires de la Gaspésie. Elle y parvient en animant le secteur à l'aide de différents comités de travail en plus d'être responsable de dossiers clés que lui confie ce dernier.

Source TCBG



Vos Classées

PETITES ANNONCES CLASSÉES

Offrez-vous des extras

- ✓ Encadré
- ✓ Titre centré
- ✓ Couleur
- ✓ Caractères gras

Informez-vous auprès de votre téléconseiller

Heure de tombée: jeudi 17h

Heures d'affaires du service téléphonique: lundi au vendredi 8h30 à 17h

Mode de paiement:   

À NOS ANNONCEURS: Assurez-vous que le texte de votre annonce est exact dès sa parution, sinon il faut nous en aviser immédiatement. En cas d'erreur, notre responsabilité se limite uniquement au montant de l'achat de la première semaine de parution de votre annonce. Toute discrimination est illégale.

Profitez également de la parution GRATUITE de votre annonce sur VosClassées.ca.

Un seul numéro 1-866-637-5236

IMMOBILIER
100 à 299

MARCHANDISE
300 à 399

SERVICES
400 à 599

EMPLOI ET FORMATION
600 à 799

ÉVÈNEMENTS SPÉCIAUX
800 à 899

VÉHICULES
900 à 999

POUR TOUT ACHETER ET TOUT VENDRE, près de chez vous

130 Propriétés recherchées - échanges

CHERCHE maison à 2 logements à louer entre Cap d'Espoir et Pabos. 418-782-5026

205 Logements/ appartements à louer

2-1/2, 3-1/2, 4-1/2, chauffés, éclairés. 418-782-5395, 418-782-6463

3-1/2, Chandler, possibilité chauffé/ éclairé, avec références seulement, libre, 418-680-3446

4-1/2, L'Anse-à-Beaufils, pas d'animaux, 4-1/2, Ste-Thérèse, 514-601-2773

À Chandler: 3-1/2, 4-1/2, chauffés/ éclairés, chiens interdits 418-689-3799 message

310 Divers à vendre

SCIÉRIES Mobiles à partir de 4,397\$ Coupez bois de toutes dimensions avec votre propre scierie à ruban portable. Info & DVD gratuits. www.ScieriesNorwood.ca/400QN 1-800-408-9995, poste: 400QN.

424 Astrologie/occultisme

! Les voyants(es) de Connexion Médium attendent vos appels 24h/24 1-900-789-1818 Cellulaire # (carré) 1818. Carte de crédit, 1-866-779-1454, obtenez 5 minutes gratuites, entrez le promo-code 99857 www.connexionmedium.com

ANITA Sorel, 40 ans d'expérience de la voyance. Des réponses à vos questions les plus intimes en toute discrétion. Tél.: 514-764-7754 (2.99\$/min)

ASTROLOGIE, voyance, tarot, don naturel, jusqu'à 95% de réussite garantie. tél.: 1-900-788-2222 (2.90\$/min) Depuis un cellulaire: #2555

ATTENTION: MediumQuebec, le service de voyance #1 au Québec, change de numéros, les meilleurs voyant(es) du Québec vous attendent maintenant au 1-800-332-1036. Depuis votre cellulaire, faites le # (carré) 3993. Pour les voir et mieux les connaître: www.MediumQuebec.com

424 Astrologie/occultisme

AURÉLIA, médium pure, don de naissance, ne pose strictement aucune question, réponses et dates précises. 514-800-0337 (5\$ les 5 premières minutes, Visa/ MasterCard) ou 514-764-7750 (2.99\$/min.)

484 Services divers

SAAQ- SAAQ- SAAQ Victime d'un accident automobile? Vous avez des blessures? Contactez-nous. Consultation gratuite. M. Dion Avocats, tél: 1-855-282-2022 www.avocatsaaq.com

SERVICE Rencontre. Relations Long-terme. Essayez gratuitement!!! 1-888-451-7661. Appelez #7878 ou 1-866-634-8995. Adulte 1 à 1 en direct appelez: 1-877-347-9242. ou #5015. Rencontrez des femmes célibataires de votre région. 1-888-571-5763 (18+)

555 Argent à prêter

CREDIT700.CA Prêt de 700\$. Aucune enquête de crédit. 1-855-527-4368. Appliquez en ligne. www.credit700.ca

555 Argent à prêter

1! Abaissez/ Paiements! Consolidation de dettes. Un paiement par mois pour balancer votre budget. Carte de crédit, hydro, impôt, tps/tvq, saisie, téléphone, câble, recouvrement, etc. Consultation sans frais et sans obligation. 7j/7 de 8h à 20h au 1-888-371-0661

courtageexpress.com
PRÊT 500\$ et +
1-888-994-4054



Fondation québécoise du cancer

Don in memoriam
En souvenir d'un être cher

1 877 336-4443
www.fqc.qc.ca

Trouvez-en encore plus sur vosclassées.ca

BÉNÉVOLES MATINAUX ACTIVEMENT

RECHERCHÉS

1 888 442.1217





CLUB DES PETITS DÉJEUNERS DU QUÉBEC

www.clubdejeuners.org

*L'offre à la location s'applique au modèle Legacy 2.5i 2015 (FA1 BP) à transmission manuelle. Mensualité de 279 \$ pour un terme de 48 mois et 1 239,97 \$ en comptant initial. Premier paiement requis à la signature du contrat. Le montant total exigé avant le début de la location est de 1 763,57 \$ (taxes incluses). Location basée sur une allocation annuelle de 20 000 km avec kilométrage additionnel de 0,10 \$ le km. Les frais d'inscription au Registre des droits personnels et réels mobiliers, les frais de transport et de prélivraison ainsi que les droits spécifiques sur les pneus neufs sont inclus. Le permis de conduire, l'immatriculation (prix varie selon le client) et les assurances sont en sus. Le concessionnaire peut louer à prix moindre. Photo(s) à titre indicatif seulement. Les offres et spécifications techniques peuvent changer sans préavis. Les offres sont disponibles sur approbation de crédit des Services Financiers Subaru par TCCI. Les offres sont en vigueur jusqu'au 28 février 2015. Certaines conditions s'appliquent. Visitez votre concessionnaire Subaru participant pour tous les détails.



**AVEC LA TRACTION INTÉGRALE,
ON OUBLIE QUE C'EST L'HIVER.**



LEGACY 2015

Location à partir de

279\$*
/mois
Taxes en sus

48
MOIS

- Traction intégrale symétrique à prise constante
- Moteur BOXER® SUBARU à quatre cylindres, 2,5 litres et 175 chevaux de puissance
- Transmission manuelle à six rapports ou CVT Lineartronic® (transmission à variation continue) en option
- Système de contrôle de la dynamique du véhicule (VDC) et système de contrôle de traction (TCS)
- Système d'aide à la conduite EyeSight® en option
- Technologie PZEV (véhicule à émissions quasi nulles) en option

Association des concessionnaires Subaru du Québec | quebecsubaru.ca



SUBARU
Confiance et évolution

142, Perron Est New Richmond
www.subarunewrichmond.com
rleblanc@subarunewrichmond.com
418 392-5477



SUBARU
Confiance et évolution

Rencontre d'information de l'Association des proches aidants Rocher-Percé

L'Association des proches aidants de Rocher-Percé «Les Anges gardiens» vous invite cordialement à participer à la rencontre d'information et d'échanges qui aura lieu le 17 février de 13 h 30 à 15 h 30 au Club des 50 ans et Plus situé au 509, rue des Micmacs à Chandler.



ALAIN LAVOIE
alain.lavoie@tc.tc

Être un « proche aidant » c'est tout simplement voir au bien-être et à la qualité de vie d'une personne qui a besoin de notre soutien.

À cette rencontre, vous recevrez de l'information de la part de l'Association «Les Anges gardiens» à savoir : Qui sont les proches aidants ? Que faisons-nous ? Êtes-vous un proche aidant ? Qu'est-ce que ça donne une

telle association ?

Ensuite, nous ferons connaissance et c'est ce qui nous permettra d'établir des liens avec d'autres proches aidants.

De plus, vous aurez l'occasion de prendre la parole et d'exprimer vos besoins. Ainsi, nous organiserons des cafés-rencontres en fonction de ce qui peut faciliter votre rôle de proche aidant.

Venez partager avec ceux et celles qui vivent la même expérience que vous. Ensemble, nous allons découvrir des façons de prendre soin de nous, nous entraider, briser notre isolement et nous amuser.

Pour des informations supplémentaires, vous pouvez communiquer avec les personnes suivantes : Lise April au 418 777-2816, Suzanne Poitras au 418 689-2925 ou encore avec Louissette Blondin au 418 782-5234.

ASSOCIATION DIABÈTE QUÉBEC et ses associations affiliées
Pour l'amour de la vie !
 Soigner c'est bien, prévenir c'est mieux !
 Renseignements et dons :
(514) 259-3422 ou 1-800-361-3504

AVIS D'APPEL D'OFFRES

PROJET : Conception et production des équipements et contenu Multimédia, du Pavillon expérientiel Percé

PROPRIÉTAIRE : Coopérative de solidarité Géoparc de Percé
 CP. 250
 Percé (Québec) G0C 2L0
 Téléphone : 418-680-4456

La Coopérative de solidarité Géoparc de Percé, propriétaire, demande des soumissions pour la conception et la production d'équipements et de contenu multimédia pour le futur pavillon expérientiel qui sera situé au cœur de la ville de Percé.

Pour obtenir plus d'informations ou les documents d'appel d'offres et autres documents pertinents au projet veuillez communiquer avec M. Yvan Whittom, coordonnateur et chargé de projet, au 1 418-680-4456 ou par courriel au yvanwhittom@yahoo.ca

La soumission incluant le bordereau de soumission doit être remise à la principale place d'affaires de la Coopérative de solidarité Géoparc de Percé située au 43 rue de l'Église, Percé (Québec) G0C 2L0, dans une enveloppe cachetée, à l'attention de M. Yvan Whittom, l'enveloppe devra être identifiée au nom et adresse du soumissionnaire, et ce, avant la date et l'heure fixées pour l'ouverture des soumissions, soit le **4 mars 2015 à 14 h 00**, heure en vigueur localement, pour être ouverte publiquement au même endroit, le même jour et à la même heure. Toute soumission reçue postérieurement sera automatiquement rejetée.

Les entrepreneurs soumissionnaires sont responsables du choix des sous-traitants, tant pour leur solvabilité que pour le contenu de leurs soumissions.

Le propriétaire ne s'engage à accepter aucune des soumissions reçues.

Yvan Whittom,
 Coordonnateur et Chargé de projet, Coopérative de solidarité Géoparc de Percé

Une popularité instantanée

F. D. L'entreprise new-carlinoise Les Moutardes Legros, qui a débuté ses activités en juin 2014, profite déjà d'un marché qui s'étend de Gaspé à Beloeil, et qui pourrait croître davantage.

L'originalité des saveurs et l'utilisation de produits gaspésiens », indique-t-elle. En effet, dans ces recettes qu'elle avait en tête depuis un moment, elle utilise dans la mesure du possible des produits régionaux, tels que le miel, le sirop d'érable, la bière ou les pommes.

L'idée est venue d'un rêve, littéralement, de Marjolaine Legros de New Carlisle, dans lequel elle a eu une vision d'un champ de moutarde avec la mer derrière, et une enseigne sur sa porte qui disait Les Moutardes Legros. C'était en juin 2013.

Cultiver sa moutarde

L'entreprise naissante demande beaucoup de travail à Mme Legros et à son conjoint, Jean-Jacques Carraro, lequel s'occupe davantage du côté technique, dont la construction d'une cuisine et d'un entrepôt, qui reprendra au printemps.

Un an et un cours en fabrication de moutarde à l'Institut de technologie agroalimentaire (ITA) de Saint-Hyacinthe plus tard et Les Moutardes Legros faisaient leur apparition sur le marché. À peine six mois plus tard, et l'entreprise possède plus d'une vingtaine de points de vente, de Gaspé à Beloeil. Des commerçants des Laurentides et des Cantons-de-l'Est lui ont d'ailleurs signifié leur intérêt.

Outre les bâtiments à venir, le couple a planté un champ de moutarde l'été dernier, dont la production pourra être utilisée en 2017 seulement. « Ça prend trois ans pour que les grains arrivent à maturité. C'est certain que j'aimerais éventuellement cuisiner à partir de mes propres grains, mais ça prendra de l'argent et de l'équipement », explique-t-elle, ajoutant que le financement est plus difficile à trouver avec les coupures de programmes gouvernementaux. L'achat de grains provenant d'autres provinces serait une option éventuelle, mais l'achat à la tonne pose des problèmes d'entreposage pour l'instant.

« Avec des bases de moutarde de Dijon et de moutarde de Meaux, je crée des moutardes fines originales qui combinent d'autres produits et épices sélectionnés », explique la propriétaire, Marjolaine Legros. Elle produit entre 75 et 100 pots de moutarde par jour et en effectue elle-même la livraison lorsque la quantité est suffisante. Depuis ses débuts, elle a déjà parcouru 45 000 km.

L'étiquette de ses pots est à l'image de son rêve, avec un champ de moutarde et la mer en arrière-plan. Les Moutardes Legros peuvent être achetées à différents endroits au Québec, ainsi que sur le site gaspesiegourmande.iki.com.



Pour répondre à la demande croissante pour leurs moutardes, Marjolaine Legros et son conjoint Jean-Jacques Carraro finaliseront ce printemps un projet de construction d'une cuisine et d'un entrepôt sur leur propriété de New Carlisle.

PHOTO>PHOTO GRACIEUSETÉ

Normande Huard condamnée à 9 mois d'emprisonnement

F.D. - La conseillère municipale de Saint-Godefroi a reçu une sentence de 9 mois d'emprisonnement dans la collectivité, suivis de 12 mois de probation, dans un dossier de voies de faits.

La décision a été rendue le 27 janvier au Palais de justice de New Carlisle. « Le ministère public a fait sa preuve à la cour, et il n'y a pas eu de défense, alors la cour a pris sa décision, sur la base de la preuve qui a été faite », a expliqué M^e Gérald Maltais, procureur de la couronne.

Lors de son arrestation en octobre, Mme Huard était accusée d'avoir posé des gestes de violence à l'endroit d'une personne d'âge mineur entre 1977 et 1997, et d'avoir incité sa fille à incendier sa propre résidence, en 1992. Or, les accusations d'incendie criminel ont été retirées, et la sentence prononcée sur les accusations de voies de faits. Le procureur Maltais n'a pas voulu se prononcer sur la raison du retrait de ces accusations.

Quant à la nature de la peine, elle dépend des antécédents de la personne. « Il n'y a pas de peine standard. Mme

Huard n'avait pas d'antécédents criminels. Elle a donc reçu une sentence raisonnable selon les circonstances », a commenté M^e Maltais.

La peine dans la collectivité implique que l'élue devra se soumettre à un couvre-feu ainsi qu'à certaines conditions à respecter concernant son

agent de surveillance. On ne sait pas si Normande Huard pourra continuer à remplir ses fonctions de conseillère municipale. Selon le procureur, elle pourra discuter de cette situation avec son agent de surveillance, ou revenir en cour pour demander une modification de ses conditions.



Normande Huard a reçu une sentence de 9 mois d'emprisonnement dans la collectivité au Palais de justice de New Carlisle, le 27 janvier. PHOTO TC MEDIA - ARCHIVES



« Le Temps d'une pause » de Gilles Côté. PHOTO GRACIEUSESTÉ

ESPACE-GALERIE MER TERRE

Des œuvres à prix réduit

F.D. - L'espace-galerie Mer Terre appuie le nouveau projet de l'artiste Gilles Côté, en réduisant le prix de ses œuvres pour l'aider à réaliser un projet.

En effet, l'artiste gaspésien a l'opportunité de louer un espace pour ouvrir une galerie dans le quartier Petit Champlain de Québec. « La vie m'offre une chance de prendre un nouvel envol avec la location d'un espace pour l'ouverture d'une nouvelle galerie dans le quartier Petit Champlain à Québec. Cette galerie vise à faire rayonner le travail d'autres artistes gaspésiens et québé-

cois », a-t-il expliqué.

Pour pouvoir réaliser son projet, il aura cependant besoin d'argent dont il dispose uniquement en valeur de tableaux. « Alors je vous dis tout simplement faites votre offre sur une ou plusieurs de mes œuvres, à la mesure de votre budget », a-t-il noté.

L'espace-galerie Mer Terre de Bonaventure dispose de plus d'une trentaine de nouveaux tableaux figuratifs, qui peuvent être visionnés au www.gillescote.blogspot.ca.

Pour toute information, contacter Niwan Yod au 418 534-1343. L'espace-galerie est situé au 76, route 132 Est, et est ouvert du jeudi au lundi entre 11 h et 17 h 30.

AUGMENTEZ VOS REVENUS !

VOUS AVEZ LE SOUCI DU TRAVAIL
BIEN FAIT
VOUS POSSÉDEZ UNE VOITURE
VOUS ÊTES DISPONIBLE LE MERCREDI

NOUS SOMMES À LA RECHERCHE DE
DISTRIBUTEURS

POUR LES SECTEURS SUIVANTS :

- Val d'Espoir
- Cap d'Espoir



APPELEZ MAINTENANT

WILBROD BOUCHER • 418 616-7254

tc • MEDIA

PUBLI SOC

